COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE VERDON
Sources de lumière

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE VERDON

CCAPV

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers Collègues élus locaux,

A chaque année qui passe, son lot de réalisations et d'avancées pour notre territoire.

Après 6 ans d'existence, notre Intercommunalité se façonne, se consolide, se construit chaque jour un peu plus, grâce à la contribution et à l'investissement de tous.
L'occasion m'est donnée ici de remercier et de saluer très sincèrement les vice-présidents, les maires, les conseillers communautaires mais aussi tous les conseillers municipaux qui œuvrent au sein de nos commissions et participent ainsi à l'élaboration des politiques publiques soumises ensuite à nos instances.

Je m'attache personnellement à ce que notre action se décline sous le double objectif de l'efficacité et de la cohérence. Notre gestion se veut ainsi rationnelle pour optimiser nos moyens et déployer nos actions en proximité de tous les habitants.

Cette exigence, nous l'appliquons en particulier dans le domaine fiscal, puisque depuis 2017, les taux moyens de notre fiscalité locale n'ont jamais été augmentés.

La cohérence de notre territoire passe par un projet de territoire partagé, que nous avons pu débattre et co-construire lors des phases d'élaboration du SCoT.

Elle passe aussi par une nécessaire solidarité entre nos communes, que je m'efforce de consolider et de défendre depuis ma prise de fonction.

Ce bilan d'activités vous dresse un panorama non exhaustif des réalisations communautaires 2022. Des actions, des constructions, des projets qui n'auraient jamais pu voir le jour sans le soutien précieux de nos partenaires, et en premier lieu de l'Europe, de l'Etat, de la Région SUD et du Département des Alpes de Haute Provence. Merci à eux très sincèrement.

Je me tiens bien évidemment à votre disposition et à celle de vos équipes municipales, pour venir vous rencontrer, débattre de ce bilan et me nourrir de vos avis et projets pour influer sur nos prospectives.
La richesse de notre projet intercommunal passe par les regards croisés et les contributions de chacun, c'est un travail collectif auquel je crois et pour lequel nous avons besoin de chacun d'entre vous.



Maurice LAUGIER

Président de la
Communauté de Communes
Alpes Provence Verdon

LES VICE-PRÉSIDENTS



Nina JONKER

1ère Vice Présidente
en charge des contrats partenariaux avec le Département, La Région et l'Etat



Magali SURLE-GIRIEUD

Vice Présidente
en charge du Tourisme



Claude CAMILLERI

Vice-Président
en charge des Finances



Jean MAZZOLI

Vice-Président
en charge de l'Environnement,
de la Gemapi
et de la Gestion des risques.



Christophe IACOBBI

Vice-Président
en charge des Bâtiments,
des Travaux
et des Marchés Publics



Michel LANTELME

Vice-Président
en charge de la Mobilité
et du Numérique



Jean-Louis CHABAUD

Vice-Président
en charge du SCoT
et des mobilisations



Frédéric CLUET

Vice-Président en charge
des Economies d'Energie, de l'Amélioration de l'Empreinte Environnementale des Services, de la Prévention, de la Réduction et de la Gestion des Déchets



Michèle BIZOT-GASTALDI

Vice-Présidente
en charge de l'Urbanisme,
du Logement et de l'Habitat



Lucas GUIBERT

Vice-Président
en charge de la Petite Enfance
et de la Jeunesse



Thierry OTTO-BRUC

Vice-Président
en charge des Activités
et Équipements de Pleine Nature



Thierry VIALE

Vice-Président en charge
de l'Economie, du Commerce,
de l'Emploi, de la Formation et
des Maisons de Services au Public



François GERIN-JEAN

Vice-Président en charge
des Opérations Sources, du SPANC
et de la préparation aux transferts
de l'Eau et l'Assainissement



André PESCE

Vice-Président
en charge de l'Agriculture
et de la Forêt

SOMMAIRE

CCAPV

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

NOUS SOUTENONS NOS COMMUNES

Rencontre dans les communes : 5
Soutien financier et appui aux communes : 5
Fonds de concours : 5
AAP forêt : 5
Le Patrimoine : 6
L'appui logistique : 6
Les Services Communs : 7
Les Principales Réalisations : 8

NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHACUN

Bibliothèques et médiathèques : 9
France Services : 10
Musées et programmation : 12
L'Education Artistique et Culturelle : 13
Jeunesse : 14
Petite Enfance : 15
Soutien à la vie associative : 16

NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

Façades et Toitures : 17
Opération Sources : 18
Gémapi : 19
Agriculture : 20
Activités de Pleine Nature: 22
Developpement Economique : 24
Patrimoine: 25
Natura 2000 : 26
Forêts : 27

NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

Le SCoT : 28
Partenariat avec FFB : 29
Planification Urbaine : 29
Habitat et Cadre de Vie : 30
Petites Villes de Demain : 30
Tourisme : 31
Risques Naturels Majeurs : 32
SPANC : 33
Prévention et Réduction des déchets : 34
Fonds Européens Leader : 36

NOS SERVICES SUPPORTS

Pôle Administration Générale : 39
Informatique : 40
Service d'Information Géographique : 40
Finances et Commande Publique : 41
Budget : 42
Facturation REOM : 42
Ressources Humaines : 43

NOS STATIONS DE SKI ALPIN : 44

ILS NOUS SOUTIENNENT : 45



TOUT AU LONG DE VOTRE LECTURE, RETROUVEZ CE PICTOGRAMME

EN CLIQUANT DESSUS AVEC VOTRE SOURIS, OU EN VOUS RENDANT SUR LE LIEN INDIQUÉ À PROXIMITÉ, VOUS POURREZ ACCEDER À DES CONTENUS SUPPLÉMENTAIRES

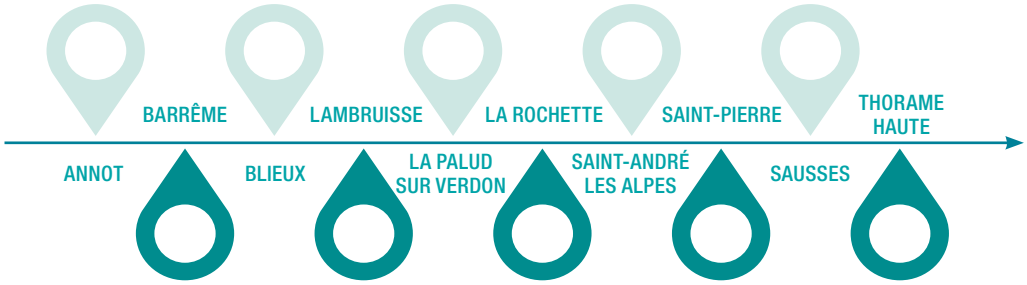
CCAPV

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

NOUS SOUTENONS NOS COMMUNES

Rencontres dans les communes

Le Président et le DGS continuent d'aller à la rencontre des élus municipaux dans les communes afin d'échanger sur tous les sujets ayant trait à l'intercommunalité.
10 rencontres se sont ainsi déroulées en 2022.



Soutien financier et appui aux communes

DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

100 000 €

30 COMMUNES BÉNÉFICIAIRES EN 2022

ALLONS
ANGLES
BLIEUX
BRAUX
CASTELLET-LES-SAUSSES
CHAUDON-NORANTE
CLUMANC
DEMANDOLX
LA GARDE
LA PALUD SUR VERDON
LA ROCHETTE
LAMBRUISSE
LE FUGERET
MÉAILLES
MORIEZ
PEYROULES
ROUGON
SAINT BENOÎT
SAINT JACQUES
SAINT JULIEN DU VERDON
SAINT LIONS
SAINT PIERRE
SAUSSES
SENEZ
SOLEILHAS
TARTONNE
THORAME-HAUTE
UBRAYE
VAL DE CHALVAGNE
VERGONS

FONDS DE CONCOURS

SAUSSES
Financement d'une aire de jeu
→ 20 000 € subventionnés par la CCAPV

LAMBRUISSE
Financement de travaux d'aménagement d'un chemin communal
→ 14 066 € subventionnés par la CCAPV

UBRAYE
Financement de travaux d'alimentation et sécurisation du réseau AEP
→ 17 129 € subventionnés par la CCAPV

SAINT JACQUES
Financement de travaux de voirie communale
→ 19 778 € subventionnés par la CCAPV

APPELS A PROJETS FORÊT

ALLOS
Extension de réseau de chaleur
19 890 € subventionnés par la CCAPV

MÉAILLES
Réhabilitation de 3,8 km de desserte forestière
6 400 € subventionnés par la CCAPV

CASTELLANE
Réhabilitation de 3,8 km de desserte forestière
5 328 € subventionnés par la CCAPV

SAINT-ANDRÉ LES ALPES
Création d'une coupure de combustible
1 770 € subventionnés par la CCAPV

LE FUGERET
Réhabilitation de 4 km de desserte forestière
6 975 € subventionnés par la CCAPV

ROUGON
Construction d'un hangar communal en bois
4 402 € subventionnés par la CCAPV

NOUS SOUTENONS NOS COMMUNES

LE PATRIMOINE

Dans le cadre de la démarche de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire, un objectif majeur vise à préserver et mettre en valeur les spécificités du territoire pour une montée en qualité du patrimoine et des identités architecturales.

Pour cela, la Communauté de Communes accompagne ses communes dans leurs projets de restauration et valorisation du patrimoine bâti et mobilier, protégé ou non au titre des Monuments Historiques.
Ainsi, une vingtaine de communes ont sollicité les conseils et l'accompagnement en ingénierie de la CCAPV en 2022.

QUELQUES EXEMPLES :

- le projet de restauration de l'ancienne cathédrale de Senez, qui fait partie du « plan cathédrale », a obtenu 100% de financements publics (DRAC PACA et Région SUD);
- le projet d'aménagement et de valorisation de la Tour de Piégut à Thorame-Basse qui s'inscrit dans le cadre du programme Espace Valléen, a pu postuler sur des crédits européens FEDER et Région SUD;
- la restauration d'objets mobiliers religieux, statues et tableaux, de l'église Notre-Dame de la Para à La Rochette a bénéficié de subventions DRAC PACA et Région SUD;



RETROUVEZ LES PROJETS DES COMMUNES DANS LA RUBRIQUE DES PATRIMOINES "DU CÔTÉ DE CHEZ NOUS" EN CLIQUANT ICI

ou rendez vous sur la page ccapv.fr
rubrique
« patrimoine - du coté de chez nous »



APPUI LOGISTIQUE

Lors de l'incendie qui s'est déclaré fin juillet 2022 sur la commune de Rougon, un camping, situé sur la commune de Castellane, a dû être évacué et ce en pleine saison estivale.

La CCAPV a aussitôt mis à disposition de la mairie de Castellane le gymnase intercommunal afin que la commune puisse y accueillir les sinistrés en toute sécurité.

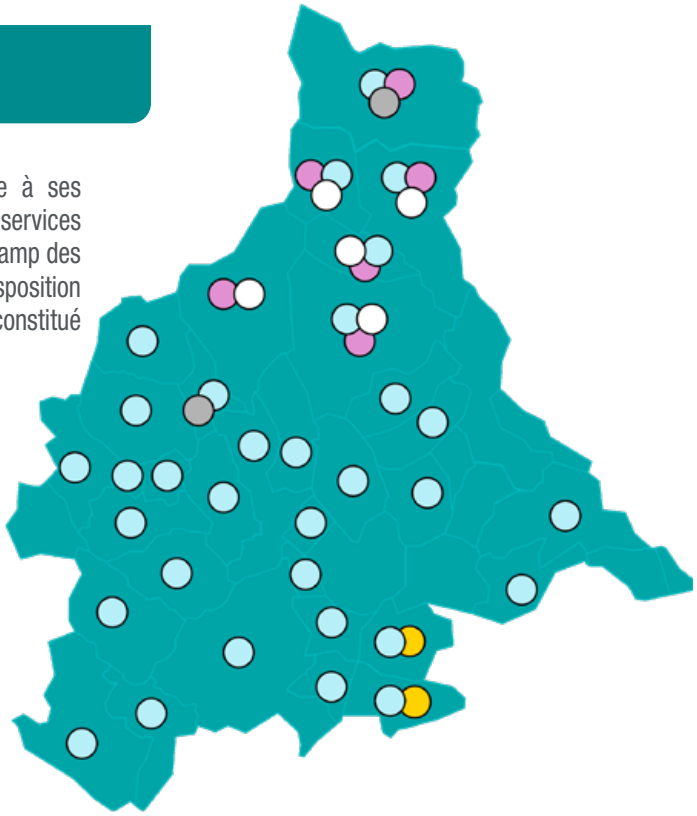




NOUS SOUTENONS NOS COMMUNES

SERVICES COMMUNS

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon propose à ses communes membres plusieurs services communs, c'est à dire des services organisés par la CCAPV pour le compte des communes et dans le champ des compétences communales. Cette aide se traduit par la mise à disposition d'agents auprès des communes, pour un budget de 1 390 732 € constitué principalement de dépenses de personnel.



- Agents administratifs mis à disposition : 2 communes / 2 agents
- Agents administratifs du Teillon : 2 communes / 2 agents
- Agents administratifs du Haut Verdon : 5 communes / 8 agents
- Service commun des écoles du Haut Verdon : 6 communes / 30 agents / 3 écoles concernées
- Service Autorisation du Droit des Sols

L'ACTION DU SERVICE COMMUN DES ÉCOLES

Le service commun des écoles intervient pour le compte de 6 communes, et sur 3 écoles :
Colmars, Thorame-Haute et Allos.
Les agents de ce service travaillent sur les temps d'accueils périscolaire c'est à dire :
+ durant la pause méridienne,
+ avant et après le temps scolaire
+ et les mercredis hors vacances scolaires



QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2022

- Création d'un espace jardin/potager sur le temps du périscolaire pour l'école d'Allos
- Création de l'emblème de Thorame Haute en fleurs sur le temps périscolaire pour l'école de Thorame
- Participation à la Foire Agricole de Saint André sur le temps périscolaire pour l'école de Thorame
- Stage de VTT avec fattrack sur le temps périscolaire du mercredis à Allos

LE SERVICE ADS EN DÉTAILS

32 communes du territoire adhèrent au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols.
Ce service est accessible et opérationnel auprès :

DES USAGERS (proximité) :
- 80 RDV en présentiel (contre 34 en 2021)
- 200 réponses par mail aux usagers depuis le secrétariat urbanisme
- 3 ateliers numériques (Castellane, Beauvezer et Saint-André) pour promouvoir la saisine par voie électronique

La moitié des permis ont été déposés en ligne, dont 70 % par des particuliers.

DES SECRETAIRES DE MAIRIE :
- 4 réunions/ateliers avec les secrétaires de mairie
- 4 temps de formation des secrétaires
- dématérialisation de l'envoi au contrôle de légalité via un logiciel ad hoc qui permet un gain de temps dans l'instruction.

DES SERVICES / INSTITUTIONS (innovation, efficience):

Amélioration de l'efficience par la dématérialisation des actes

- Après la mise en place du guichet unique de dépôt en 2022, la CCAPV, via la plateforme nationale PLATAU et un portail numérique, consulte désormais différents service par voie dématérialisée (ex : ENEDIS, DDT, SEAP du Haut-Verdon, ARS, DDT...).

Cela permet un gain de temps dans le schéma d'instruction

NOUS SOUTENONS NOS COMMUNES

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Travaux sur le musée de la Minoterie à la Mure-Argens





Travaux d'aménagement de la ZAE à Villars Colmars.

Subventions versées au titre de l'opération Façades et Toitures.



Travaux de réhabilitation de la décharge à Villars-Colmars





Travaux des déchetteries à Barrême, Castellane et Allos

Finalisation du mur d'escalade du gymnase intercommunal à Castellane.



Lancement étude de programmation du siège



Élaboration du SCOT

Achat Points d'Apport Volontaire et aménagement des Points de collecte.





Achat de composteurs Bio-déchets



Lancement de l'étude sur le devenir de Vauplane



Réalisation du terrain multisports à Saint-Pierre

Travaux halle des sports intercommunale à Saint-André-les-Alpes





Achat d'une licence et renouvellement de matériel de ski pour Ratery

Etudes préalables et maitrise d'oeuvre de la salle multi-activités à Barrême



Pasto Rando OPAH

Etudes Pasto Rando et OPAH



Travaux dans le cadre de la GEMAPI



Réalisation du Terrain Multisports à Clumanc



Finalisation de l'atelier de transformation végétale d'Annot

NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHACUN

BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES

Le territoire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon Sources de Lumière est maillé par 18 lieux de lecture publique.

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2022, SUR DÉCISION DES ÉLUS, L'ACCÈS AU SERVICE EST GRATUIT SUR L'ENSEMBLE DES SITES POUR FACILITER LA LECTURE POUR TOUS.

Ce réseau très dense et découpé en 5 secteurs géographiques, assure un maillage fin du territoire pour l'accessibilité de chacun au service.

Les 5 professionnels du réseau des médiathèques gèrent et animent de façon particulièrement dynamique ses équipements culturels de proximité, lieux de vie partagés, d'échanges et de convivialité qui contribuent à l'animation locale. Ils interviennent régulièrement en milieu scolaire, dans les crèches, en maison de retraite, organisent et participent à des évènements locaux ou nationaux grâce à la mise en place de plusieurs partenariats : la Médiathèque Départementale, les associations locales, les communes, les maisons de retraite, les crèches, la ludothèque …

L'année 2022 marque la reprise des actions et interventions ce qui a permis plus de 80 temps de rencontres qui ont mobilisé plus de 1200 personnes.

Le « festival Escale en Irlande » a remporté un vif succès et l'ensemble des animations ont affiché complet. La fin du voyage avec TOSS'N TURN, danseurs de claquettes irlandaises, a clôturé avec brio ce voyage.

ZOOM SUR LE CONTRAT TERRITOIRE LECTURE

En partenariat avec Art et Culture La Chouette, le Contrat Territoire Lecture (CTL) organise et formalise l'action du réseau de lecture en bénéficiant de subventions du Conseil Départemental et la DRAC.

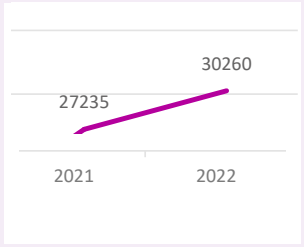
CHIFFRES CLÉS

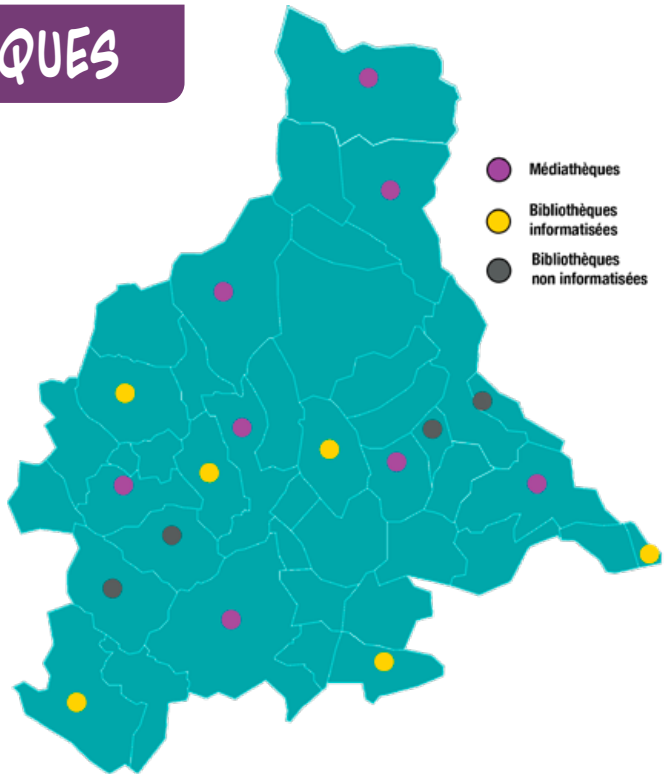
18 BIBLIOTHÈQUES

54 BÉNÉVOLES

3361 ADHÉRENTS

EMPRUNTS DANS LES MÉDIATHÈQUES





ZOOM SUR LES BIBLIOTHÉCAIRES BÉNÉVOLES

Le réseau compte 54 bénévoles dont le rôle est essentiel à son fonctionnement (permanences d'ouverture au public, bibliothéconomie, acquisition, équipement, classement, animations, lectures, dans les écoles, les crèches, les maisons de retraite...).

Sans cet engagement de leur part, le réseau des médiathèques ne pourrait fonctionner.

Dans l'objectif premier de conforter et valoriser ce rôle, une convention a été travaillée, en lien avec les bibliothécaires bénévoles.





Le nouveau site internet des bibliothèques permet aux lecteurs de naviguer de manière beaucoup plus fluide et d'accéder aux services en ligne et à une mine d'information, de coups de cœur… :
Rendez-vous sur https://ccapv.bibli.fr/

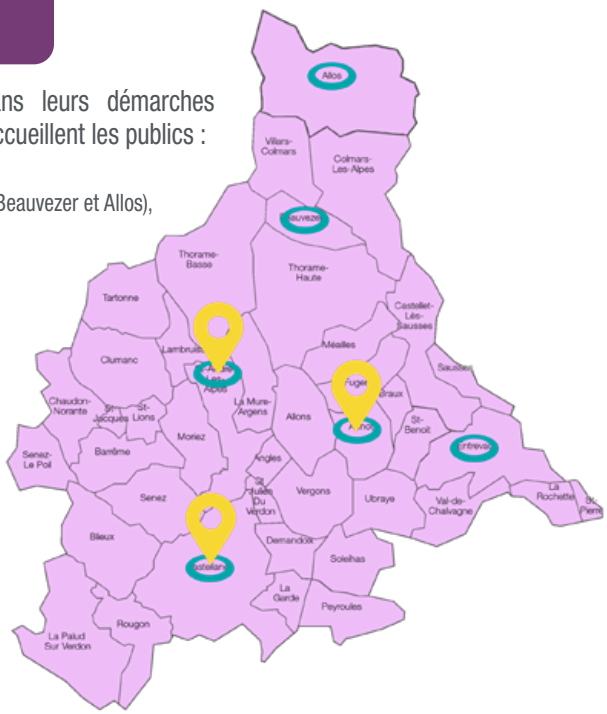
OU CLIQUEZ ICI

NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHACUN

FRANCE SERVICES

Pour permettre aux habitants de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches administratives (en ligne ou papier), 3 France Services et plusieurs antennes accueillent les publics :

- La France Services de St André les Alpes et ses antennes du Haut Verdon (Beauvezer et Allos),
- La France Services de Castellane
- La France Services d'Annot et son antenne à Entrevaux.



Les France Services sur notre territoire, sont portées par la CCAPV, mais mutualisent leurs moyens avec les Centres Médicaux-Sociaux (CMS) du Conseil Départemental.

Le dispositif France Services est par ailleurs géré par l'Etat en partenariat avec 9 opérateurs :

- CPAM
- MSA
- CAF
- CARSAT
- DDFIP
- Pôle Emploi
- Ministère de la Justice
- Ministère de l'Intérieur
- La Poste.

Concrètement, toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir dans les France Services pour, par exemple : faire une demande de carte grise ou une pré-demande de carte d'identité, faire sa demande de retraite, créer son compte impots.gouv pour faire sa déclaration de biens immobiliers, faire un CV pour ses recherches d'emploi…

Les France Services de la CCAPV travaillent sur différentes thématiques et proposent des actions pour répondre aux demandes quotidiennes des habitants : salariés, chefs d'entreprises, demandeurs d'emploi, retraités…

CHIFFRES CLÉS

10 689

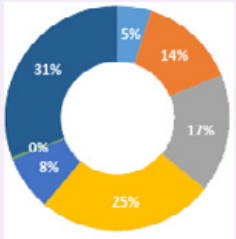
DEMANDES 2022 FRANCE SERVICES - CMS

2 820 ANNOT

2 460 CASTELLANE

5 409 ST ANDRÉ LES ALPES

- 31% plus de 62 ans
- 5% entre 18 et 26 ans
- 14% entre 27 et 47 ans
- 17 % entre 45 et 55 ans
- 25% entre 55 et 62 ans
- 8% age non communiqué
- 0% moins de 18 ans



FRÉQUENTATION DES FRANCE SERVICES PAR TRANCHES D'ÂGE

FOCUS SUR LA SAISONNALITÉ

- Forums de l'emploi : A l'initiative des France Services et à la demande des chefs d'entreprise, la CCAPV organise des forums de l'emploi interdépartementaux qui ont pour objectif de faciliter les recrutements.
En 2022, + de 130 offres ont été proposées sur le territoire.







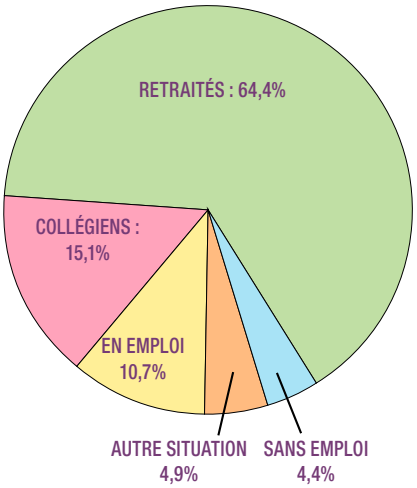
- Travail avec «Passerelle Saisonniers» qui a organisé des rencontres sur le terrain pour donner aux employeurs des informations sur les groupements d'employeurs, les CDI intermittents...

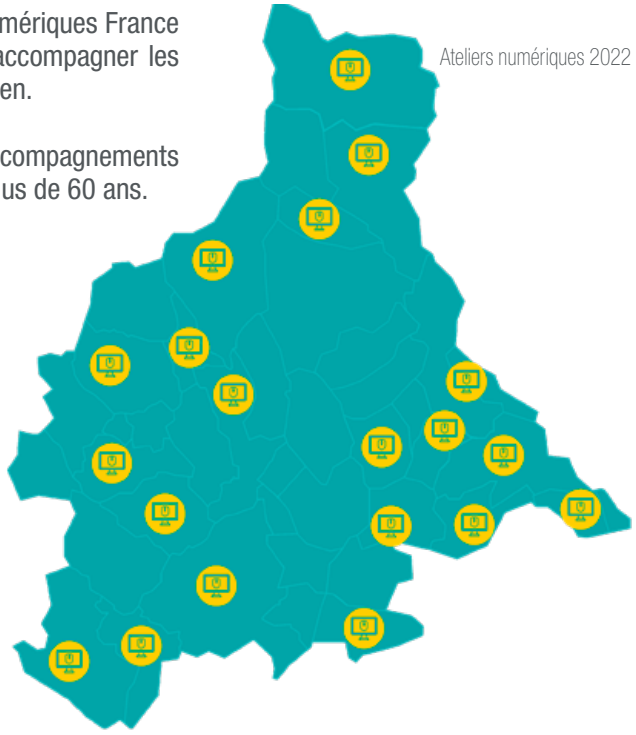
NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHACUN

FOCUS SUR L'ACTION DES CONSEILLERS NUMÉRIQUES

Les France Services, c'est aussi le déploiement de conseillers numériques France Services recrutés par la CCAPV et cofinancés par l'Etat, pour accompagner les habitants du territoire dans leurs usages du numérique au quotidien.

En 2022, les conseillers numériques ont effectué plus de 1280 accompagnements auprès de 255 habitants de la CCAPV, majoritairement âgés de plus de 60 ans.





Ateliers numériques 2022

De l'apprentissage des outils numériques, en passant par la navigation sur Internet et les questions de sécurité et de fraudes, les usagers ont pu être suivis au plus près de leur lieu de résidence : les conseillers numériques sont intervenus sur 20 communes différentes.

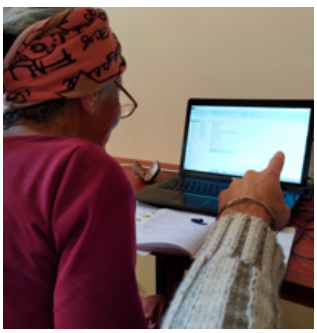
Ils ont également animé un atelier auprès des collégiens de l'établissement de Castellane dans le cadre du partenariat avec l'Espace Service Jeunesse. Ces ateliers seront déployés en 2023 sur les collèges de Saint-André-les-Alpes et Annot.

LA MINUTE NUMÉRIQUE

Depuis janvier 2022, chaque lundi une chronique en lien avec le numérique est publiée sur la page facebook de la CCAPV.
Ces publications permettent de partager des astuces ou des tutoriels en lien avec le numérique.

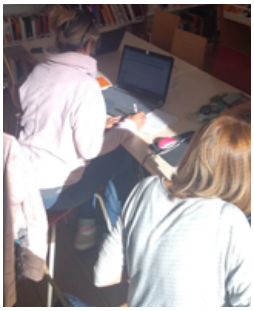
Toutes ces astuces sont également accessible en ligne
EN CLIQUANT ICI

ou en se rendant sur le site internet ccapv.fr , rubrique « services-publics - france-services - conseils-numeriques - astuces »









NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHACUN

MUSÉES ET PROGRAMMATION

La CCAPV déploie un véritable réseau culturel et touristique de découverte des savoir-faire locaux, notament à travers ses deux principaux musées et un programme culturel qui rayonne sur tout le territoire.
Si la Distillerie à Barrême et la Minoterie à la Mure Argens sont les principaux sites, la volonté est bien d'aller au plus près des habitants pour valoriser le patrimoine diversifié et inviter le public à découvrir la richesse de notre territoire et son histoire : agriculture, meunerie, distillation de plantes, élevage, fabrication de draps, productions laitières, oléiculture et tourisme.
La CCAPV s'attache à proposer une offre de qualité s'adressant à tous et à tous les âges.

Depuis le 1er janvier 2022, l'équipe des musées a été intégrée directement au sein des services de la Communauté de Communes et la Régie autonome Secrets de Fabriques dissoute. Le bilan de cette année 2022 est donc le premier de cette nouvelle gouvernance.

Au-delà de la fréquentation des deux musées intercommunaux, qui retrouve son niveau d'avant la crise COVID, la Communauté de Communes propose une programmation riche et diversifiée.

CHIFFRES CLÉS

3 594
VISITES EN 2022 DISTILLERIE A BARRÊME

1 514
VISITES EN 2022 MINOTERIE A LA MÛRE-ARGENS

INTERVENTIONS SCOLAIRES

- Au total, 532 élèves ont suivi au cours de l'année (printemps et automne) une proposition de visite et/ou atelier.
- L'équipe de médiation est intervenue hors-les-murs, directement en classe ou sur des expositions proposées auprès de 325 élèves.
- Le collège d'Annot a accueilli une partie des photographies du service de l'Inventaire de la région SUD entre le 9 septembre et le 19 octobre, dans les couloirs de l'établissement. Cela a permis à l'équipe de médiation de proposer des interventions à toutes les classes sur le patrimoine industriel.





LES TRAVAUX DE LA MINOTERIE

Les travaux engagés en septembre vont contribuer à qualifier l'offre d'accueil sur site.







NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHACUN

LA CONVENTION 'EAC'

La CCAPV est engagée dans une convention d'Éducation Artistique et Culturelle avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'éducation nationale. Cela se traduit par :

L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC

LES ÉCOLES, 1ER LIEU D'INTERVENTION

401 élèves ont été touchés par la programmation EAC proposée par la CCAPV en 2022.

LE MARIAGE ENTRE CULTURE ET PATRIMOINE

La CCAPV a été retenue dans le cadre de l'appel à projet « C'est mon patrimoine ». Le projet intitulé « la voie est libre » s'articulait autour de la ligne de chemin de fer du train des Pignes. Les ateliers artistiques de gravures et danse, initiation à la chorégraphie se sont déroulés du lundi 18 au jeudi 28 juillet 2022, un temps de restitution publique a eu lieu le 29/07/22. Au total 87 enfants du territoire dans le cadre des animations extra-scolaires ont pu participer à ce projet.

LA MUSIQUE ET LE CHANT S'INITIENT À L'ÉCOLE

Pour garantir une offre d'éveil musical et artistique à tous les enfants de toutes les écoles situées sur le territoire intercommunal, la CCAPV a recruté deux professionnels.
Les deux intervenants, Claire et Julien, ont établi un calendrier d'interventions pour chaque école, sur un programme de 14 à 20 séances suivant les projets. Les interventions ont commencé en octobre 2022 et se sont poursuivies de manière régulière jusqu'en juin 2023.
La totalité des écoles du territoire de la TPS au CM2 bénéficient de ce dispositif, cela équivaut à des interventions musiques adaptées par projet auprès de 38 classes, soit la totalité de l'effectif des élèves du 1er degré du territoire de la CCAPV, soit 761 élèves (chiffres 2021).
Ces interventions se sont conclues en apothéose, avec de superbes représentations organisées par les élèves et les enseignants à Allos, Barrême, Castellane, Clumanc, Colmars les Alpes, Entrevaux, La Palud sur Verdon, Saint-André-les-Alpes, Saint-Pierre et Thorame-Haute.

LA CULTURE PARTOUT ET POUR TOUS

UN NOUVEL AGENDA CULTUREL

La CCAPV propose désormais une programmation culturelle à l'échelle de tout son territoire et comprenant une offre de lecture publique, de découverte du patrimoine et de médiations variées sous la forme d'un agenda culturel trimestriel.
Le premier est paru en avril, le deuxième couvrait la saison d'été juin-septembre et le 3ème numéro octobre-décembre.
La diffusion web et papier reste encore à améliorer pour une connaissance optimale de ce nouvel outil auprès des habitants.





PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE : DÉFINISSONS LE ENSEMBLE.

Véritable choix des élus de coconstruire le projet culturel, cette démarche prend la forme d'une expérience artistique itinérante, accompagnée d'une collecte des envies/besoins culturels des habitants sur le territoire. La proposition s'ancre dans le projet de demande du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire.
Cette approche conduite par la Compagnie de l'Arrozoir, missionnée par la CCAPV, se phase en trois temps :

- montage du projet, réalisation des outils de communication et scénographiques suivis d'une rencontre sous la forme d'ateliers avec diverses associations du territoire ;
- collecte d'objets relatifs au territoire par le biais d'une trentaine de malles ;
- tournée de 2 semaines de restitution avec scénographie des objets collectés et crieur public, afin d'élaborer des pistes de réponses à la question « qu'est-ce que la culture sur mon territoire ».

> Lancement de l'opération : décembre 2022
> Tournée de restitution : août et octobre 2023
> Public visé : habitants (tous âges) et scolaires

CHIFFRES CLÉS

100%

DES ÉLÈVES DU 1ER DEGRÉ
DES ENFANTS INSCRITS EN CENTRES DE LOISIRS
DES ENFANTS ACCUEILLIS EN CRÈCHES

ONT BÉNÉFICIÉ D'AU MOINS UNE ACTION CULTURELLE PROGRAMMÉE PAR LA CCAPV EN 2022

NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHACUN

JEUNESSE

Les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ou centres de loisirs intercommunaux ont garanti 189 jours d'ouverture durant l'année 2022 sur le territoire de la CCAPV. Ils sont ouverts à tous les enfants du territoire quelle que soit leur commune de résidence.

ALLOS	MULTISITE BARRÊME - ST ANDRÉ LES ALPES		MULTISITE ANNOT - ENTREVAUX	
15 SEMAINES D'OUVERTURE	7 SEMAINES D'OUVERTURE	5 SEMAINES D'OUVERTURE	4 SEMAINES D'OUVERTURE	8 SEMAINES D'OUVERTURE
709 PRÉSENCES JOURNALIÈRES	419 PRÉSENCES JOURNALIÈRES	466 PRÉSENCES JOURNALIÈRES	234 PRÉSENCES JOURNALIÈRES	285 PRÉSENCES JOURNALIÈRES
➔ 110 INSCRITS DIFFÉRENTS	➔ 96 INSCRITS DIFFÉRENTS		➔ 56 INSCRITS DIFFÉRENTS	

L'activité 2022 de ces accueils est légèrement en hausse par rapport à 2021.






A NOTER :

⊕ mise en place de séjours été sur tous les centres de loisirs durant été 2022 :
ACM Entrevaux et ACM Allos, séjour de 5 jours – 4 nuits à St Vincent les Forts : 24 enfants de 6 à 12 ans sur le thème du lien social et le vivre ensemble.
ACM St André – Barrême et AEP Le Roc, séjour 4 jours – 3 nuits à la Presqu'île de Giens : 20 jeunes de 10 à 13 ans.

⊕ mise en place d'événements inter-centres à chaque période de vacances

⊕ consolidation des liens évènementiels sur la culture et le patrimoine à destination des enfants : L'opération «C'est mon patrimoine» a réuni tous les centres de loisirs du territoire, qu'ils soient communaux, intercommunaux ou associatifs, autour d'un même projet liant patrimoine et art.

CHIFFRES CLÉS

14
ANIMATEURS AU SEIN DU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

⊕ OPÉRATION SKI 2021 - 2022

Depuis 2017 la CCAPV en convention avec le gestionnaire de la station, permet aux enfants et adolescents du territoire de bénéficier de conditions préférentielles pour la découverte du ski sur les stations Val d'Allos-La Foux et Pra Loup.
Dans le cadre de ce dispositif, le forfait est gratuit pour les enfants de moins de 11 ans, et un tarif préférentiel est proposé pour les adolescents âgés de 11 à 18 ans au moment de l'inscription : 45 euros par forfait, le reste étant pris en charge par la CCAPV.
Pour la saison 2021/2022, 290 forfaits « enfants - de 11 ans» et 252 forfaits «11-18 ans» ont été délivrés.

542 ENFANTS ONT BÉNÉFICIÉ DU DISPOSITIF DURANT L'HIVER 2021-2022

MATERNELLES	PRIMAIRES	COLLÉGIENS	LYCÉENS	AUTRES
57	233	149	95	8

NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHACUN

PETITE ENFANCE

L'ACTION INTERCOMMUNALE EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE EN 2022, C'EST :

➕ La gestion directe de 3 crèches :
- Les Bout en train (Allos),
- 1 2 3 Soleil (St André les Alpes),
- Les enfants du Roc (Castellane).

➕ Le soutien financier et matériel à une quatrième structure en gestion autonome, sous statuts associatifs, Les Mistouflets (Annot).

Au total, 15 agents permanents interviennent dans les 3 crèches intercommunales du territoire, respectant les principes d'un encadrant pour 6 enfants en moyenne, avec un renfort sur les temps du midi.

Sur Allos, l'équipe est renforcée par des agents pour répondre à l'augmentation saisonniere de la fréquentation et des amplitudes d'ouverture.

Véritable service public de proximité, la répartition stratégique de ces crèches permet un maillage fin du territoire, en matière d'accueil du jeune enfant.
L'année 2022 est cependant marquée par des difficultés de recrutement mettant à mal l'opérationalité des services. Les métiers de la petite enfance, particulièrement en tension au niveau national, deviennent en effet très rares et recherchés.

	jours d'ouverture	*nombre de places*	*enfants inscrits*	*taux de remplissage*	*prix de revient brut horaire CAF*
ALLOS	269	12 intersaison 18 hiver	121	64%	14,19€
CASTELLANE	220	14	28	60%	14,44€
ST ANDRÉ LES ALPES	231	10	22	76%	12,68€

LES CRÈCHES INTERCOMMUNALES PROPOSENT 4 TYPES D'ACCUEIL :

L'accueil régulier : enfant fréquentant la structure de manière soutenue et récurrente selon un planning fixe et dont la place est réservée par contrat conclu entre l'intercommunalité et la famille.

L'accueil occasionnel : enfant fréquentant la structure ponctuellement, selon un planning non défini, se fait sans contrat entre l'intercommunalité et la famille et permet de répondre à des besoins ponctuels de se libérer pour les parents ou encore prépare les enfants à la vie en collectivité.

L'accueil de visiteurs : concentré majoritairement sur la structure d'Allos, cet accueil s'adresse aux touristes.

L'accueil d'urgence : il s'agit d'un pourcentage de places supplémentaires réservées, destinées à accueillir un enfant « en urgence » – en relation avec les services sociaux.
En 2022, il n'y a pas eu d'accueil d'urgence sollicité sur nos structures.

Ces services sont financés en partie par les familles utilisatrices mais aussi et surtout par la Caisse d'Allocations Familiales et de façon plus marginale par la Mutualité Sociale Agricole dont dépendent quelques familles bénéficiaires.

La crèche Associative 'Les Mistouflets' située à Annot a bénéficié quant à elle d'une subvention par la CCAPV d'un montant annuel de 40 800 euros en 2022.





NOUS OFFRONS DES SERVICES AU PLUS PRÈS DE CHACUN

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE

En 2022, la CCAPV a subventionné diverses structures associatives afin de soutenir leurs actions dans les domaines de la culture, du patrimoine, du sport, de l'enfance et la jeunesse et de la communication.

CHIFFRES CLÉS EN 2022

285 600 €

de subventions versées dans le cadre de conventions pluriannuelles, en faveur de 7 associations.

- Art et Culture La Chouette
- Ecole de Musique du Haut-Verdon
- Ecole de Musique du Moyen-verdon
- AEP Le Roc
- OIJS
- Cap Verdon
- Les Mistouflets

54 555€

de subventions versées à d'autres associations dont :

- Amountagna
- Festival de Musique de Sausses
- Fête de la Lavande de Barrême
- Les Concerts Baroque Graffiti
- Les animations de la Maison-Musée de Colmars
- Les trails des Mélèzes, de Peyroules, du Fugeret...
- STAELA
- Radio Verdon, Verdon Info ...

10 000€

versés au Secours Populaire en soutien aux sinistrés Ukrainiens











NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

FAÇADES ET TOITURES

FIN DE LA TRANCHE 6 DE L'OPÉRATION FAÇADES ET TOITURES

Façades et Toitures est un dispositif déployé depuis de nombreuses années pour défendre et rénover le patrimoine bâti en cœur de bourg sur l'ex Moyen-Verdon.
Mené à son terme sur cet unique secteur du territoire dans le respect des engagements contractuels pris, ce dispositif arrive à son terme en 2023.

L'OBJECTIF :

+ Inciter des propriétaires à rénover leurs toitures et façades avec une exemplarité technique et architecturale.

Facade avant travaux



Maquette façade



Facade après travaux



LES MOYENS :

+ Une aide financière attribuée aux propriétaires, selon un cahier des charges, après achèvement des travaux ;
+ Conseil architectural (relevé, projet, maquette couleur) assuré gratuitement par l'équipe technique de la CCAPV ;
+ Information auprès des propriétaires
+ Sensibilisation des artisans locaux, devenant eux-mêmes des relais auprès de leurs clients et ambassadeurs de l'opération

DANS LE RESPECT DES IDENTITÉS VILLAGEOISES :

+ Coordination avec l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine, notamment sur les communes ayant des sites et monuments classés
+ Mise en place de mesures d'accompagnement en direction des artisans locaux telles que :

des actions de formation : chantier école sur les enduits à la chaux, formation gratuite sur l'enduit plâtre et chaux (gypse) autrefois très usité localement, formation sur le badigeon de chaux, les décors, encadrements bandeaux et filets ;
des réunions d'information en partenariat avec la Chambre des Métiers, la Capeb, de la FFB, pour informer les professionnels des règles administratives et de leur évolution (facturation, taux de TVA, garantie décennale, sécurité, etc..) ;

+ Intégration des technologies « durables » sans compromettre l'essentiel des aspects traditionnels du bâti.

L'Opération Façades et Toitures s'est cloturée en mai 2023, son bilan est très positif et des recherches de financements sont mises en oeuvre pour tenter de relancer ce dispositif sur toute la CCAPV.

CHIFFRES CLÉS

180 000 €
SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX PARTICULIERS

90 000 € → RÉGION SUD
90 000 € → CCAPV

45 DOSSIERS SUBVENTIONNÉS

24 FAÇADES
21 TOITURES

NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

OPÉRATION SOURCES

La CCAPV est compétente en matière de réalisation des procédures administratives de mise en conformité des captages d'eau potable pour le compte de ses 41 communes membres lorsque ces dernières la sollicite.

A ce titre, en 2022, les procédures de régularisation des captages d'eau potable communaux ont été poursuivies sur les communes de :

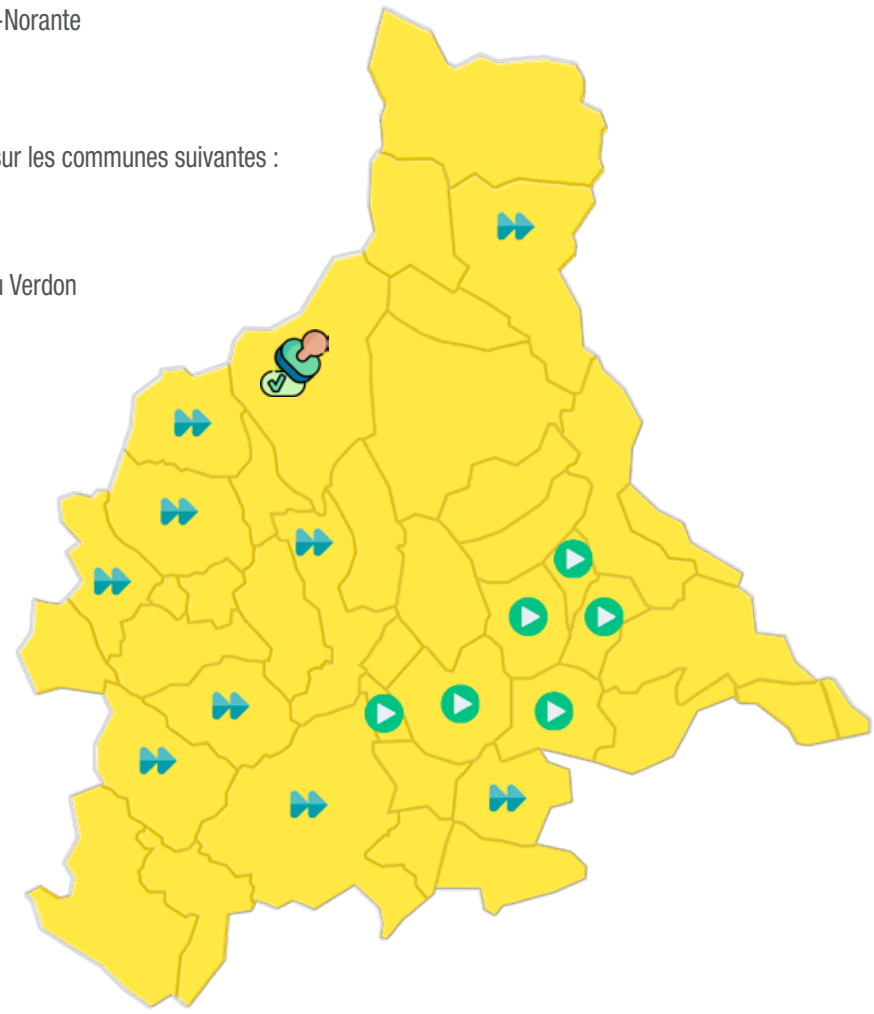
- Blieux
- Clumanc
- Tartonne
- Colmars
- Senez
- Saint André les Alpes
- Castellane
- Soleilhas
- Chaudon-Norante

Les procédures similaires ont été engagées sur les communes suivantes :

- Annot
- Ubraye
- Vergons
- Braux
- St Benoit
- St Julien du Verdon

La Procédure à été finalisée en 2022 sur la commune de Thorame Basse.





AU TOTAL, LE SERVICE SUIT AUJOURD'HUI LA RÉGULARISATION DE PRÈS DE 50 CAPTAGES D'EAU POTABLE COMMUNAUX.

Ces opérations sont soutenues financièrement par le Département des Alpes de Haute-Provence

NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

GÉMAPI

Au titre de sa compétence obligatoire en matière de GEstion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations, (dite Compétence GéMAPI) la CCAPV a délégué ou transféré tout ou partie de ses missions à des syndicats compétents structurés sur ses 3 bassins versants :

LE BASSIN VERSANT DE L'ASSE

SYNDICAT MIXTE ASSE BLÉONE (SMAB)

LE BASSIN VERSANT DU VERDON

ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'EAU DU VERDON (EPAGE VERDON)

LE BASSIN VERSANT DU VAR

SYNDICAT MIXTE POUR LES INONDATIONS, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE L'EAU MARALPIN (SMIAGE MARALPIN)

ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

- Lancement des diagnostics initiaux sur les ouvrages de protection contre les inondations de Barrême et Senez
- Mise en œuvre du programme pluriannuel d'entretien de la végétation rivulaire et du lit sur l'Asse de Blieux (Senez, Barrême), le ravin de Chaudon (Chaudon-Norante), l'Asse de Moriez (Moriez, Barrême). Les travaux ont consisté en des coupes de stabilités, de réouverture et de la végétation dans le lit ainsi que le dessouchage, broyage, griffage d'atterrissement dans le lit
- Poursuite de l'étude de danger de la digue de la Lance à Colmars
- Lancement de l'étude de danger de la digue de Castellane
- Mise à jour de l'étude de danger de la digue des Relarguiers à Beauvezer suite aux travaux réalisés en 2021
- Mise en œuvre du plan de gestion sédimentaire du Haut Verdon : travaux de dévégétalisation du lit à Colmars, Villars-Colmars, Beauvezer et Thorame Haute
- Finalisation de l'étude pour renouveler la programmation de restauration et d'entretien de la ripisylve sur le bassin versant du Verdon et faire perdurer la DIG (2021-2032)
- Engagement dans la réalisation d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) à l'échelle du bassin versant du Verdon
- Finalisation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI 2023-2028) du bassin versant du Var
- Finalisation du programme pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation des lits et des berges du bassin versant du Var. Démarche en cours pour l'obtention d'un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale et déclaration d'intérêt général (DIG) pour les travaux de restauration et d'entretien de la végétation des lits et des berges

CHIFFRES CLÉS

568 757 €

MONTANT GLOBAL DU COÛT DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2022 SUR LES DIFFÉRENTS BASSINS VERSANTS DU TERRITOIRE





ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DE LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

- Mise en œuvre du plan de gestion locale des zones humides de la commune de Barrême
- Finalisation de l'étude du plan de gestion stratégique de l'ensemble des zones humides du bassin versant de l'Asse
- Lancement d'un programme de gestion sur les espèces exotiques envahissantes du bassin-versant de l'Asse
- Poursuite de l'étude hydro-morphologique du Moyen et Bas Verdon et des études préalables à la restauration hydro-morphologique du Pesquier et de la Recluse
- Poursuite de l'étude hydromorphologique du bassin versant du Var Amont
- Démarrage de l'étude d'arasement du seuil du Pont d'Annot pour rétablir la continuité écologique
- Poursuite de l'étude du plan de gestion stratégique des zones humides du bassin versant du Verdon : qualification des fonctions, pressions et enjeux des zones humides recensées

NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

AGRICULTURE

EN 2022, LE PLAN D'ACTION DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL A ÉTÉ POURSUIVI :

Des animations dans toutes les écoles du territoire, sur les thématiques larges autour de l'alimentation, ont été menées.

CHIFFRES CLÉS

41 COMMUNES

126 ANIMATIONS DONT

11 ÉCOLES **21** CLASSES

400 ÉLEVES POUR LE 1ER VOLET

300 ÉLEVES POUR LE 2ND VOLET

Quelques exemples :
6 visites de cuisine, 10 ateliers cuisine, 11 enquêtes auprès des commerçants et sur les marchés, 25 visites d'exploitation, 4 créations d'affiche, une visite de la maison de produits de pays avec la création d'un panneau d'information sur l'origine des produits, une plantation d'arbre fruitier...



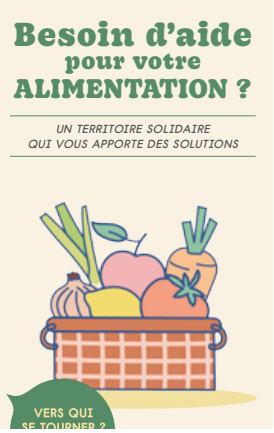
LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE...

Les campagnes de pesées ont été menées dans les écoles primaires volontaires de Thorame-Haute,Colmars les Alpes et Barrême, avec restitution et proposition de plan d'actions. Un site de compostage collectif a été mis en place à l'école de Colmars les Alpes.

... ET LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Recrutement d'un service civique de janvier à juin 2022, « Ambassadrice de l'accès à une alimentation de qualité pour tous » dans le cadre du PAT de la CCAPV :

- Réalisation d'un diagnostic,
- Impression d'un flyer d'information,
- Organisation d'une rencontre inter-acteurs de l'aide alimentaire le 5 juillet 2022 au musée de la minoterie.



RÉALISATION DE DEUX ÉTUDES

- Une étude pour améliorer/développer des repas bio et/ou locaux dans les crèches et centres de loisirs intercommunaux, étude restituée aux élus en septembre 2022.
- Une étude sur la production, la réduction et la valorisation des biodéchets. Cette étude est en attente d'un volet plus approfondi sur les possibilités de dons alimentaires avant le traitement en biodéchets, en ciblant les gros producteurs.





LES CARRÉS POTAGERS

installation de carrés potagers dans les crèches du territoire.

FORMATION

La chef de cuisine de Thorame Haute, ainsi que les 3 chefs de cuisine des collèges ont participé en octobre 2022 à une formation sur la cuisine des protéines végétales, dans les objectifs du respect de la loi Egalim. Formation organisée en partenariat avec Provence Alpes Agglomération.



COLLABORATION ÉTROITE

Des partenariats sont engagés et nourris avec les autres projets alimentaires de la Région SUD en particulier celui de Provence Alpes Agglomération.

NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

PAYS GOURMAND

+ La Mission Pays Gourmand se poursuit avec 17 restaurants labelisés en 2022.

+ La plaquette Restaurants Pays Gourmand a été mise à jour, reimprimée et diffusée en cours d'année.

+ Le nombre d'artisans engagés dans le label est resté stable en 2022.

+ La plaquette dédiée aux Artisans Pays Gourmand a également été mise à jour.



PASTORALISME

L'exposition sur le pastoralisme de la CCAPV a été présentée :

+ à Digne-les-Bains en avril dans le cadre du festival du film pastoral,

+ à Senez pendant l'été 2022

+ à Colmars-les-Alpes à l'automne 2022

PASTORANDO

Expérimentation lancée à l'été 2022 sur la commune d'Allos, le site PASTORANDO.COM déployé par la CCAPV en partenariat avec la commune d'Allos, et avec le soutien financier de l'Etat, permet :

CLIQUEZ ICI POUR ACCEDER AU SITE

ou rendez vous sur PASTORANDO.COM

- de localiser les troupeaux équipés de chiens de protection en quasi temps réel,
- de diffuser les conduites à tenir vis-à-vis des troupeaux et des chiens de protection pour limiter le nombre d'incidents,
- de signaler rapidement les incidents au médiateur pastoral,
- de mieux faire connaître le pastoralisme et son importance pour le territoire.

CHIFFRES CLÉS

5 000
VISITEURS UNIQUES

4
FOIS MOINS D'INCIDENTS RECENCÉS EN 2022 PAR RAPPORT À 2021

95 000
POSITIONS GPS REMONTÉES

Plus de 5000 utilisateurs uniques se sont connectés au site au cours de l'été et une baisse sensible du nombre d'incidents a été constatée par le médiateur pastoral de la commune.

L'EXPÉRIMENTATION SERA RECONDUITE EN 2023 AVEC UNE COUVERTURE ÉTENDUE.



NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

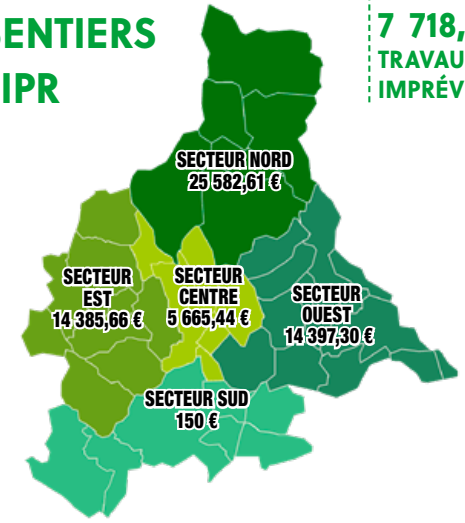
CHIFFRES CLÉS

80 544, 41€
DE DÉPENSES POUR L'ENTRETIEN DES SENTIERS DU PDIPR

60 181,01 €
ENTRETIEN

12 645 €
CRÉATIONS

7 718, 40 €
TRAVAUX IMPRÉVUS



LES SENTIERS DE RANDONNÉES

L'entretien des sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est assuré par la CCAPV sur les 41 Communes du territoire. Cette action bénéficie du soutien financier du Département. Le programme de travaux est établi en étroite concertation avec les Communes qui sont organisées en 5 secteurs disposant de leur propre budget.

Afin d'optimiser cette organisation, un référent sentier est désigné par chaque commune et un référent secteur coordonne à l'échelle locale les travaux, priorités et arbitrages nécessaires.

Cette année, 4 secteurs ont réalisé des travaux d'entretien sur les sentiers. Le secteur Sud (Castellane) a rencontré quelques difficultés qui justifient les faibles engagements financiers réalisés en 2022.

NOUVELLES CRÉATIONS :
- Création d'un sentier Senez-Blieux
- Balisage du nouveau GRP « Vallée de la Vaïre »

LE NORDIQUE



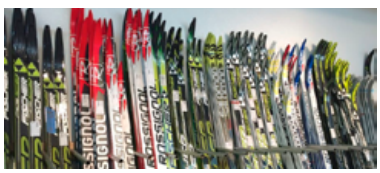
UNE NOUVELLE DAMEUSE À RATERY !
Cet engin de damage dernière génération plus puissant et moins polluant, répondant aux dernières normes, permet d'améliorer de manière significative la qualité du damage avec des conditions de travail optimales pour le pilote.
L'opération réalisée par la CCAPV bénéficie d'une participation financière de la Région Sud à hauteur de 50% dans le cadre de l'appel à projet relatif au soutien à l'investissement des stations de montagne.



RÉNOVATION DU BÂTIMENT DE RATERY
Cette année les balustrades ont été entièrement rénovées par les services techniques de la CCAPV.

REMPLACEMENT DU MATÉRIEL DE LOCATION DE SKI À RATERY :
La totalité du matériel proposé à la location en hiver (skis, chaussures, Bâtons) a été renouvelée avec du matériel neuf et performant.Les conditions sont maintenant réunies pour que les skieurs débutants ou confirmés profitent de la glisse dans des conditions optimales.

Cette opération réalisée par la CCAPV est soutenue par la Région Sud à hauteur de 50% dans le cadre de l'appel à projet relatif au soutien à l'investissement des stations de montagne.



D'autres améliorations complémentaires sont programmées en 2023 dans le cadre de cette opération pour un montant total de 311 000 € HT

NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

7ÈME ÉDITION DU RALLYE TRANSVERDON



Pour sa 7ème édition les 80 participants du Grand Rallye ont vécu 5 journées de pur VTT sur une sélection des plus beaux sentiers du territoire.

La course a fait étape cette année à Allos, Beauvezer, Annot et Saint-André-les-Alpes.



HALLE DES SPORTS : LE CHANTIER SE POURSUIT

En 2022, les travaux se sont poursuivis. Ils permettront de proposer dès 2023 un équipement comportant un dojo, une salle multisport, une salle de musculation et un mur d'initiation à l'escalade.

Le chantier du gymnase a été l'occasion de différentes visites durant l'année : la présidente du Département, les associations sportives du territoire intercommunal, les élus de la commune ou encore les élèves du collège de St André les Alpes.



LES INAUGURATIONS 2022

MUR D'ESCALADE DE CASTELLANE

LE 23 JUIN 2022





TERRAIN MULTISPORTS DE SAINT-PIERRE

LE 28 AOÛT 2022





TERRAIN MULTISPORTS DE CLUMANC

LE 20 OCTOBRE 2022





NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SALON CRÉATION/REPRISE D'ENTREPRISE

17 NOVEMBRE 2022 À SAINT ANDRÉ LES ALPES

Pendant une matinée, une quinzaine de partenaires de la création reprise d'entreprises étaient présents pour accueillir, renseigner et orienter les porteurs de projet du territoire





RÉUNION D'INFORMATION AUX ASSOCIATIONS

12 MAI 2022 À SAINT ANDRÉ LES ALPES

Une dizaine d'associations était présente pour cette réunion d'information organisée avec la Ligue de l'Enseignement 04 pour mieux faire connaitre les dispositifs d'aides aux associations existants (crib, dla, leader…).

LE PARC D'ACTIVITÉ DU HAUT-VERDON



Le label Parc + récompense les aménagements, gestion et animation des parcs d'activités permettant d'aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et les salariés, de lutter contre le gaspillage foncier, de préserver le paysage, les ressources naturelles et la qualité de vie locale, de favoriser les liens et le dialogue entre les entreprises et leur territoire et d'améliorer le quotidien des salariés. Suite à sa candidature auprès de l'ARBE PACA, la CCAPV a obtenu une reconnaissance de « Parc Engagé 2022-2024 » concernant la conception et l'aménagement du Parc d'Activité du Haut Verdon à Villars Colmars. Une fois les aménagements réalisés par les acquéreurs des lots, les niveaux 1, 2 et 3 de labélisation seront accessibles.

L'année 2022 a été marquée par la réception partielle des travaux de voirie et de réseaux. En termes d'avancement de la vente des lots, au 31/12/2022, 7 lots sur 12 sont sous promesse de vente ou vendus définitivement et 2 sont en attente de la signature de la promesse de vente.

Les travaux d'aménagement des lots par leurs propriétaires ont débutés en 2023

MISE À L'HONNEUR DES PROJETS D'ENTREPRISES FINANCÉS PAR INITIATIVE ALPES PROVENCE

23 JUIN 2022 À CASTELLANE

11 projets de profils variés (commerce, service, production agricole…) accompagnés et financés via des prêts à 0%, ont été mis à l'honneur. Sur l'année 2022, 16 projets de création/reprise/développement d'entreprise, situés sur 9 communes différentes, ont reçu 210 000 € de prêts à 0%.

Initiative Alpes Provence, plateforme d'accompagnement à la création et au dévelopement des entreprises intervient sur le territoire au titre du partenariat établi avec la CCAPV. Celui-ci se traduit par une subvention d'environ 80 000€ versée par la Communauté de Communes en 2022.



LANCEMENT D'UN INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

La loi Climat et Résilience impose aux EPCI de réaliser un inventaire des ZAE avant le 24 Août 2023.
Cet inventaire doit comporter un état des unités foncières (surface et identification du propriétaire), une identification des occupants, un calcul du taux de vacance. Ce travail est en cours de réalisation.

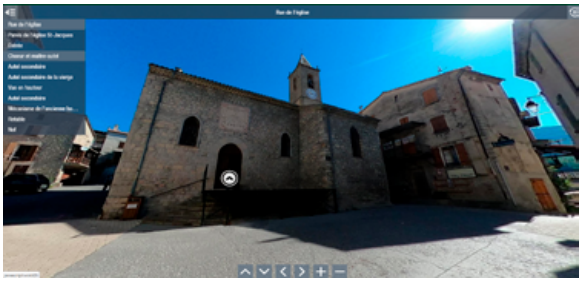
NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

PATRIMOINE

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est engagée depuis 2021 dans une démarche de candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire » avec l'objectif d'être labellisée en 2023.
Le territoire intercommunal est unique, entre confins et contrastes, à la rencontre des influences montagnardes et méditerranéennes, sur lequel l'homme a posé son empreinte. C'est ce façonnage qui lui confère une identité spécifique.

La volonté est de donner à voir et à comprendre cette histoire et de créer une dynamique autour des patrimoines matériel et immatériel, en proposant des actions pour la population locale, notamment le public jeune et les visiteurs.

Des outils numériques de valorisation des patrimoines bâtis ont été créés pour rendre accessibles certains édifices. Visites virtuelles 360°, vues prises depuis un drone, streetview, modélisation 3D permettent de valoriser des monuments et lieux d'exception, parfois fermés au public, et suscitent l'envie de découvrir « en vrai » toutes nos richesses patrimoniales.
La CCAPV vous propose ainsi désormais des visites virtuelles à Annot, Castellane, Colmars, Entrevaux, Le Fugeret, Méailles et Senez.



CLIQUEZ ICI POUR ACCEDER AUX VISITES VIRTUELLES
ou rendez vous sur le site ccapv.fr,
rubrique «patrimoine - visites virtuelles»



LES ATOUTS PATRIMONIAUX DE LA CCAPV ET DE SES 41 COMMUNES

CHIFFRES CLÉS

46 ÉDIFICES PROTÉGÉS
AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES , RÉPARTIS SUR 19 COMMUNES

6 SITES CLASSÉS ET 21 SITES INSCRITS
RÉPARTIS SUR 8 COMMUNES

1 SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
A ANNOT

3 PÉRIMETRES SPR EN COURS
A CASTELLANE, COLMARS LES ALPES, ENTREVAUX

4 LABELS « VILLAGES ET CITÉS DE CARACTÈRE »
A ANNOT, CASTELLANE, COLMARS LES ALPES, ENTREVAUX

6 LABELS « VILLAGES FLEURIS
A ANNOT, BRAUX, CASTELLANE, COLMARS-LES-ALPES, ENTREVAUX

1049 OBJETS MOBILIER PROTÉGÉS
AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

CLIQUEZ ICI POUR CONSULTER L''INVENTAIRE DU PATRIMOINE RÉALISÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE PAR LE SERVICE GÉNÉRAL DE L'INVENTAIRE, RÉGION SUD-PACA :

5 390 dossiers disponibles en ligne sur le site maregionsud.fr page dossiers-inventaire

NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

NATURA 2000





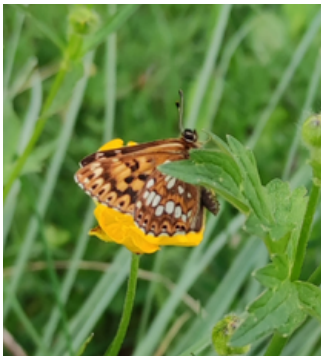




UN SITE ET DES ESPÈCES REMARQUABLES







Depuis le 1er Janvier 2021, la CCAPV s'est engagée au titre de ses compétences dans la préservation du patrimoine naturel, à prendre en charge l'animation du site Natura 2000 du Grand Coyer.
Ce site touche 5 communes du territoire et abrite des espèces et habitats naturels d'intérêt écologique européen.
Le travail d'animation se traduit par la mise en œuvre des actions prévues dans le document d'objectifs du site Natura 2000.
Pour porter à bien ces missions, un agent spécialisé dont le poste est financé par l'Etat a été recruté.
En tant que structure animatrice, les missions de la CCAPV s'articulent autour de trois axes :

INFORMATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE ET SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Cet axe a fait l'objet d'une mobilisation importante en 2022, pour poursuivre les travaux de 2021 et la récente reprise de l'animation. 87 adultes et plus de 180 élèves ont pu participer à des animations nature organisées par la chargée de mission Natura 2000 sur les thèmes des insectes ou des chauves-souris par exemple. Des informations ont également été diffusées via les réseaux sociaux ou lors d'évènements locaux à travers des dépliants, des kakémonos et une lettre d'information.

ACCOMPAGNEMENT À LA CONTRACTUALISATION ET GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

Natura 2000 permet la mise en place d'outils spécifiques pour les propriétaires et les gestionnaires de l'espace naturel. En 2022, plusieurs projets forestiers ont été planifiés mais des contraintes budgétaires extérieures à la CCAPV les ont reportés. Tous les collectifs d'éleveurs exploitant le site Natura 2000 ont été contactés pour envisager des actions de prise en compte de la biodiversité dans les pratiques agricoles en échange de contributions financières.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Plusieurs journées de suivi et de prospections naturalistes ont été réalisées en interne ou en lien avec des structures externes : comptage chamois, prospection des populations de Vipère d'Orsini et découverte de nouvelles stations… Une étude des habitats agropastoraux réalisée par des prestataires a été finalisée et présentée au COPIL.

NOUS PROTÉGEONS ET VALORISONS NOS RICHESSES

FORÊTS

La CCAPV s'est dotée depuis 2022 d'une Charte Forestière de Territoire (CFT).
Ce document est un outil stratégique et structurant qui permet de prendre en compte le développement économique forestier dans l'aménagement de notre territoire et de l'inscrire comme un axe clé regroupant de nombreuses actions aussi bien dans les domaines économiques, touristiques, pastoraux ou encore environnementaux.



Différentes actions ont été menées en 2022 dans ce cadre.

CFT COMPLÈTE TÉLÉCHARGEABLE EN CLIQUANT ICI

ou rendez vous sur le site ccapv.fr
rubrique amenagement du territoire - foret





La CCAPV, en partenariat avec les Communes Forestières et le CNPF (Centre National pour la Propriété Forestière) mène sur une période de deux ans, le projet « la CCAPV, active pour l'avenir de sa forêt », financé par le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Dans ce cadre, des actions de sensibilisation et d'accompagnement des élus et de certains propriétaires privés sur les enjeux forestiers pour mieux gérer et valoriser leurs forêts sont réalisées.
Ces actions sont complétées par des animations de sensibilisation permettant de faire connaître l'importance de la gestion forestière pour le territoire auprès du grand public via des animations scolaires dans les écoles primaires en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts) et FIBOIS SUD, en complément du projet de forêt pédagogique de l'école d'Annot dans le cadre du programme « Dans 1 000 communes, la forêt fait école » et l'organisation et/ou la participation à des évènements en lien avec la forêt tels que Les Nuits des Forêts, la Fête de la Nature et Vis ma vie de Bûcheron.





De plus, la CCAPV est territoire pilote concernant le projet de lutte contre le morcellement de la propriété forestière par l'action foncière des collectivités, mené par les Communes Forestières et la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural). Les communes de Saint-André-les-Alpes et Barrême bénéficient donc d'un accompagnement personnalisé afin de travailler sur la restructuration de leur foncier forestier.

En outre, afin de soutenir des initiatives du territoire en lien avec les objectifs de sa CFT, la CCAPV soutient financièrement depuis 2022 les projets de ses communes.
Cela se traduit par des projets de réhabilitation de desserte forestière à double usage (communes de Méailles, de Le Fugeret et de Castellane), la réalisation d'une zone coupe-feu sur la commune de Saint-André-les-Alpes, l'extension du réseau de chaleur de la commune d'Allos et la construction d'un hangar communal en bois sur la commune de Rougon.

Enfin, dans une dynamique de transition écologique et de valorisation des circuits courts, la CCAPV accompagne les communes qui le souhaitent dans leurs projets d'installation de chaufferies bois, création ou extension de réseau de chaleur et utilisation du bois dans la construction ou rénovation de bâtiments communaux, en partenariat avec le SDE04 (Syndicat Départemental d'Energie des Alpes de Haute Provence), la MRBE (Mission Régionale du Bois Énergie) et les Communes Forestières.
Cette démarche est en cours à Saint-André-les-Alpes.

NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

LE SCOT

PROJETER LE TERRITOIRE À 20 ANS : OÙ VEUT ON ALLER?

OBJECTIF : garantir un équilibre entre développement et protection des richesses naturelles qui composent le territoire.

RETROUVEZ LE SITE DÉDIÉ AU SCOT EN CLIQUANT ICI

ou rendez vous sur la page https://scot.ccapv.fr

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE ET UNE GRANDE MOBILISATION DES ÉLUS :

25 RÉUNIONS EN 2022, SUR DES THÉMATIQUES VARIÉES :

+ Développement démographique, besoins en logements, organisation territoriale, mobilités, perspectives économiques et d'emploi, filières de développement, gestion des infrastructures commerciales, exploitation des ressources naturelles et intégration dans les espaces naturels, les paysages ; définition et préservation des continuités écologiques du territoire ; identification des enjeux paysagers; stratégie climat-air-énergie; développement et diversification des activités agricoles.

UNE LARGE CONCERTATION DES JEUNES

DES COLLÉGIENS ENGAGÉS DANS LA DÉMARCHE :
8 interventions auprès des 6ème et 5ème du collège multi-sites.
Objectif : recueillir leur vision du territoire pour demain.

LEURS VOLONTÉS :
+ place aux mobilités douces (+ de vélo, + de véhicules électriques)
+ l'habitat collectif pour mieux vivre ensemble (intergénérationnel)
+ des matériaux bio-sourcés dans les constructions
+ l'éolien, et pourquoi pas développer les énergies renouvelables
+ des équipements nouveaux pour ne plus se déplacer loin (cinéma, lycée, piscine…)

LE 29 JUIN 2022 : Restitution des travaux des collégiens aux élus sous forme d'une exposition avec présence de la presse, de Radio Verdon et de Madame la Sous-Préfète.

LA CONCERTATION DU GRAND PUBLIC

1 RÉUNION PUBLIQUE

6 ATELIERS PARTICIPATIFS À Annot, Castellane, St André, Entrevaux, Colmars, Barrême

PRÉSENCE SUR 8 MARCHÉS ESTIVAUX







ET LA SUITE

LE CALENDRIER 2023 :

+ **Avril :** Arret du projet du SCoT en Conseil Communautaire
+ **Avril à Juin :** Consultation des personnes publiques associées et des commissions compétentes.
+ **Septembre-Octobre:** Enquête Publique
+ **Début 2024 :** Approbation du document

OBJECTIFS

+0.64% CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE PAR ANS

+59 LOGEMENTS PAR ANS

+24 EMPLOIS PAR ANS

+880 GWH PRODUCTION ANNUELLE D'ENERGIE RENOUVELABLE ENVISAGÉE EN 2043

NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

PARTENARIAT AVEC FFB

La CCAPV a participé en octobre 2022 aux Coulisses du Bâtiment, évènement initié par la Fédération Française du Bâtiment, en accueillant des jeunes collégiens à la découverte du chantier du gymnase intercommunal à Saint André les Alpes.
L'objectif de cette visite était de permettre aux jeunes élèves scolarisés en 3eme sur les collèges du territoire de découvrir, dans le cadre de leur sensibilisation à l'orientation scolaire, les métiers liés au Bâtiment et à la Construction. Une rencontre de terrain sur un chantier « phare » de la CCAPV, parfaitement représentatif de la diversité des filières du « Bâtiment ».
En effet pas moins de 13 corps de métiers différents ont été mobilisés pour la construction de cet ouvrage et nombreux étaient ceux présents pour accueillir les élèves lors de cet évènement et présenter leurs métiers.

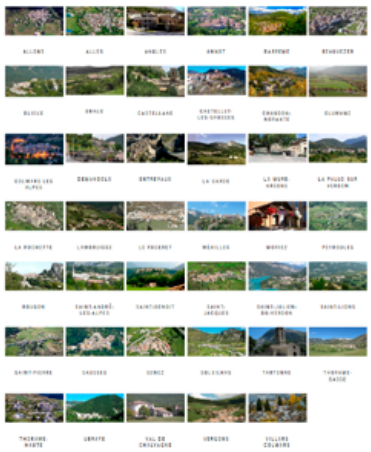
L'aspect concret du chantier qui s'est dévoilé sous leurs yeux lors de cette visite technique, la disponibilité des professionnels présents et celle de la Communauté de Communes ont permis aux jeunes d'obtenir des informations précises et éclairées concernant l'opportunité d'une orientation vers les filières du Bâtiment, avant que leurs vœux d'orientation scolaire ne soient formulés.







PLANIFICATION URBAINE



RETROUVEZ LA REGLEMENTATION D'URBANISME COMMUNE PAR COMMUNE EN CLIQUANT ICI

ou rendez vous sur le site capv.fr
rubrique aménagement du territoire - urbanisme

DOTER NOS COMMUNES D'OUTILS POUR MAÎTRISER L'UTILISATION DES SOLS

Dans l'attente d'un PLUi à 41 qui succèdera à l'adoption du SCoT, les projets engagés se sont poursuivis.

PLUI DU MOYEN-VERDON
Approbation du PLUi du Moyen-Verdon pour 19 communes du territoire le 27/09/2022

LANCEMENT DE 3 SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES
sur les 3 communes labellisées Villages et Cités de Caractère qui n'en sont pas dotées : Castellane, Entrevaux, Colmars-les-Alpes (Annot en est doté depuis 2020).
Objectif : protéger et valoriser le patrimoine bâti remarquable

DÉBAT SUR LE PADD DU PLU DE THORAME-HAUTE le 8/02/2022

EN COURS : PLU DE COLMARS-LES- ALPES ET D'ALLOS

NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

HABITAT ET CADRE DE VIE

FINALISATION DE L'OPAH DE L'EX MOYEN-VERDON

OBJECTIF : accompagner techniquement et aider financièrement les propriétaires bailleurs et occupants dans leurs travaux d'amélioration de leurs logements (rénovation énergétique, travaux lourds, lutte contre l'habitat indigne…)
Globalement, les objectifs ont été dépassés et on constate une demande importante au titre des dossiers d'adaptation/autonomie et énergie.

Le déploiement d'une OPAH sur les 41 communes, à compter de 2024, est en cours.

SARE

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉNOVATION ENERGÉTIQUE

Le SARE est un dispositif piloté par le Département et animé par l'Agence Locale pour la Transition Energétique (ALTE) qui conseille, sur le territoire, les particuliers sur leurs projets de rénovation.

Une conseillère s'est déplacée sur Annot, Castellane et Saint-André-les-Alpes pour un total de 16 permanences et 40 rendez-vous.

PETITES VILLES DE DEMAIN

Les communes d'Annot, Castellane et Saint-André-les-Alpes assurent un rôle de centralités de proximité au sein de leurs bassins de vie respectifs.
À ce titre, elles se sont engagées en 2021 dans le programme PETITES VILLES DE DEMAIN, un dispositif permettant de revitaliser les communes de moins de 20 000 habitants.

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon assure le pilotage et la coordination du programme pour le compte des trois communes.
La stratégie de revitalisation s'articule autour de cinq axes stratégiques partagés :

- Rendre l'habitat dans les centres anciens plus attractif en intensifiant l'amélioration des logements
- Maintenir et renforcer l'activité économique dans les centres-bourgs en soutenant les commerces et l'artisanat
- Améliorer le cadre de vie dans les cœurs de bourg en requalifiant les espaces publics et en valorisant le patrimoine
- Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population
- Conforter le rôle des centralités en développant l'offre d'équipements et de services à la population

Reconversion des friches, rénovation énergétique de bâtiments publics, études globales sur l'aménagement des espaces publics intégrant de nouvelles logiques de stationnement et de mobilités douces, renforcement des services aux publics sont autant d'actions définies sur les 3 villages PVD dans une convention d'ORT dont chaque commune est signataire avec L'Etat (ANAH, ANCT, Préfecture des AHP), la CCAPV et le Département des Alpes de Haute-Provence.
Les 3 communes bénéficient d'un fléchage prioritaire des aides financières de droit commun de l'Etat, d'un appui logistique du département, et d'un appui financier de la Banque des Territoires sur les études préalables nécessaires au montage des projets à venir.

Petites villes de demain

NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

TOURISME

Un nouvel Office de Tourisme Intercommunal a été créé le 1er janvier 2022 sous la forme d'un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) en remplacement d'une association, en accord avec les anciens administrateurs de cette dernière.
Cette année a servi à la mise en place administrative, comptable… de la structure et également à auditer les différents outils utilisés par l'OTI (site internet, base de données, gestion de la taxe de séjour…).

CHIFFRES CLÉS

965 000 €
BUDGET 2022 DONT

61% **FRAIS DE PERSONNEL**

POSITIONNEMENT MARKETING

Une des premières actions engagée fût le travail sur le positionnement marketing de la destination.
En effet, il est apparu que le positionnement actuel n'était pas représentatif de l'ensemble de la destination.
Cette étude, menée avec l'aide d'un cabinet conseil, porte sur l'ensemble du territoire.
Le travail devrait conduire à la dénomination de la destination (nom, logo…) d'ici l'automne 2023.

Le travail comprend :

- UNE ÉTUDE VIA DES ENQUÊTES TERRAINS :
  - la recherche des attentes des clients, des professionnels, des élus
  - le ressenti des clients sur la destination
  - la qualité des prestations proposées…
- DES ATELIERS AVEC LES PROFESSIONNELS ET ÉLUS
- UN TRAVAIL DOCUMENTAIRE SUR LES COMPORTEMENTS FUTURS DES CLIENTS
- UNE PROPOSITION DE POSITIONNEMENT

NOUVEAUX OUTILS

Le digital est un des axes principaux de développement de la communication :

- Le site internet en place a vu, dès le printemps 2021, des baisses de fréquentation importantes. Un nouveau site plus facilement modifiable est en cours de mise en service.
- Un travail sur les réseaux sociaux et autres médias a démarré avec une redéfinition des objectifs à atteindre et un planning de mise en place.
- Un nouvel outil de Gestion de la Relation Client (GRC) a été choisi et sa mise en place progressive se fera sur l'année 2023.

TAXE DE SÉJOUR

La Communauté de Communes a confié à l'OTI la gestion du recouvrement de la taxe de séjour.
Afin d'optimiser le recouvrement de cette taxe, différentes actions ont été initiées en 2022.
Un nouvel outil plus adapté a été mis en place en fin d'année 2022.





QUELQUES CHIFFRES

Avec l'aide du département et en particulier de l'AD04, il est possible de suivre l'évolution de la fréquentation touristique, via l'usage de la téléphonie.
2,3 M de nuitées ont été générées et 2,2 M d'excursionnistes ont passé plus de 3h sur notre territoire au cours de l'année 2022.
Ces chiffres sont sensiblement les mêmes qu'en 2019 mais avec d'importantes différences entre les différentes zones du territoire.
Le nombre de personnes accueillies à l'Office de Tourisme est stable par rapport à 2021 (+3%) mais, là aussi, avec des fortes disparités d'un site à l'autre (variation de -22% à +17%).
Les statistiques 2022 du site internet (1,3 M de pages vues, soit -16%, et 531 000 sessions, soit -2%) sont difficilement comparables à 2021 car un nouveau site a été mis en place en mai 2021.

Ce bilan montre le travail qui reste à mener au sein de l'Office de Tourisme Verdon Tourisme pour améliorer la communication du territoire, mieux comprendre les besoins des clients et développer une offre touristique adaptée et attrayante pour l'ensemble de la destination.



NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

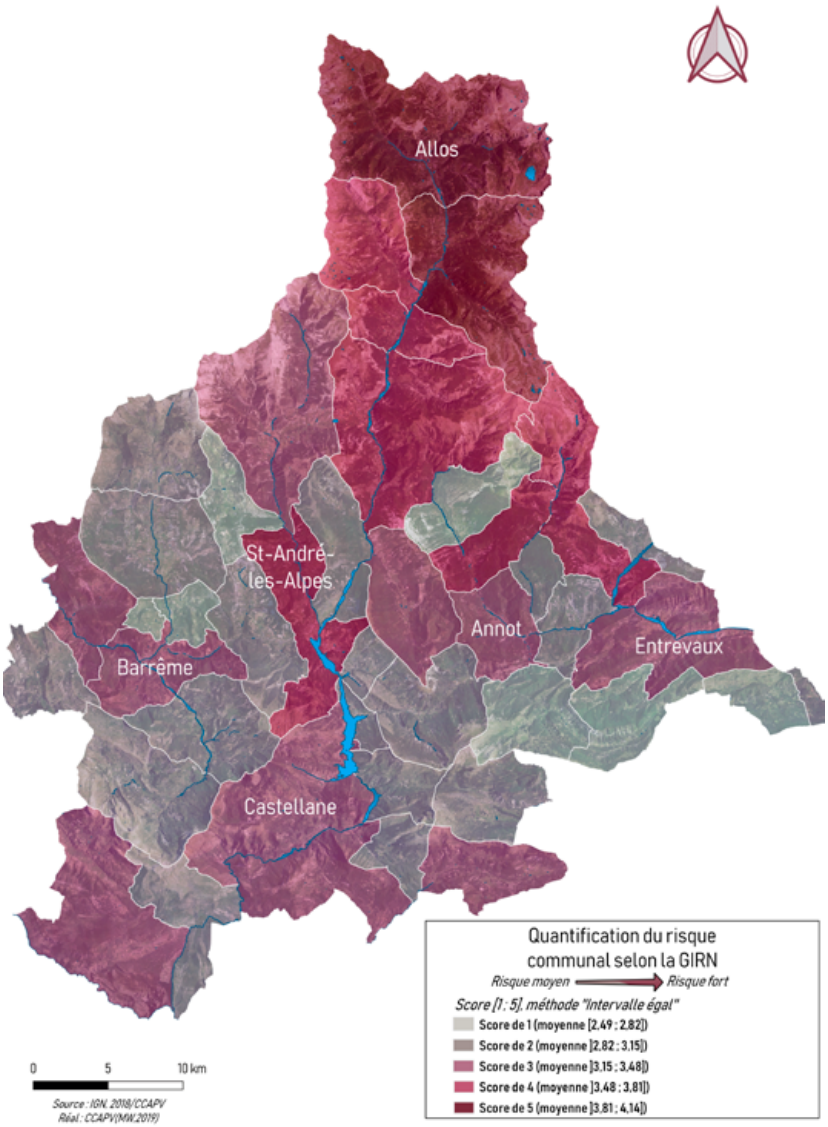
RISQUES NATURELS MAJEURS

La CCAPV agit aux côtés des communes et des partenaires pour prévenir et anticiper les Risques Naturels Majeurs (RNM).
Pour coordonner les actions en lien avec les RNM, un agent est affecté au service pour partie de son temps qu'il partage également sur la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI).
L'année 2022 signe un point d'étape dans l'exercice de la compétence Risques Naturels Majeurs de la CCAPV car elle est marquée par la promulgation de la loi MATRAS en novembre 2021.
Cette loi consolide le modèle de sécurité civile et renforce la gestion anticipée des crises en confortant notamment les plans communaux de sauvegarde (PCS) et instaurant des plans intercommunaux de sauvegarde (PICS).



Ainsi, d'une part, la CCAPV continue d'accompagner la mise à jour des plans communaux de sauvegarde (ou PCS) de plusieurs communes du territoire en partenariat avec le CYPRES.
Ces documents ont pour vocation de guider les communes lors d'une situation de crise.
Il y est compilé un annuaire de crise pour les communes ou encore l'organisation la plus efficace et efficiente à mettre en place pour parer à toutes éventualités ou catastrophes.

D'autre part, elle démarre les réflexions en lien avec l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) qui est le document d'organisation de la réponse opérationnelle à l'échelon intercommunal face aux situations de crise, au profit des communes impactées. Il organise la coordination et la solidarité intercommunale.
Il sera obligatoire pour la CCAPV d'ici 2026.



NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

SPANC

Avec le recrutement fin 2021 d'un contrôleur, le service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pu relancer ses missions de conseils et de contrôles.

Son activité rayonne sur les toutes communes de la CCAPV à l'exception d'Entrevaux, commune sur laquelle une Délégation de Service Publique conclue avec Véolia doit être honorée jusqu'à son terme.

Suite à ces contrôles 3 types d'avis peuvent être rendus sur la qualité règlementaire de l'Assainissement Non Collectif :

- Favorable
- Favorable avec réserve
- Défavorable



Contrôle d'une installation existante



Contrôle de bonne exécution d'une installation neuve

TARIFS DES CONTRÔLES

INSTALLATION NEUVE : 160 €

BONNE EXÉCUTION DE L'INSTALLATION NEUVE : 80 €

INSTALLATION EXISTANTE : 160 €

CHIFFRES CLÉS

197 CONTRÔLES ÉFFECTUÉS EN 2022

17 CONTRÔLES D'INSTALLATIONS EXISTANTES RÉALISÉS DANS LE CADRE DE VENTES IMMOBILIÈRES

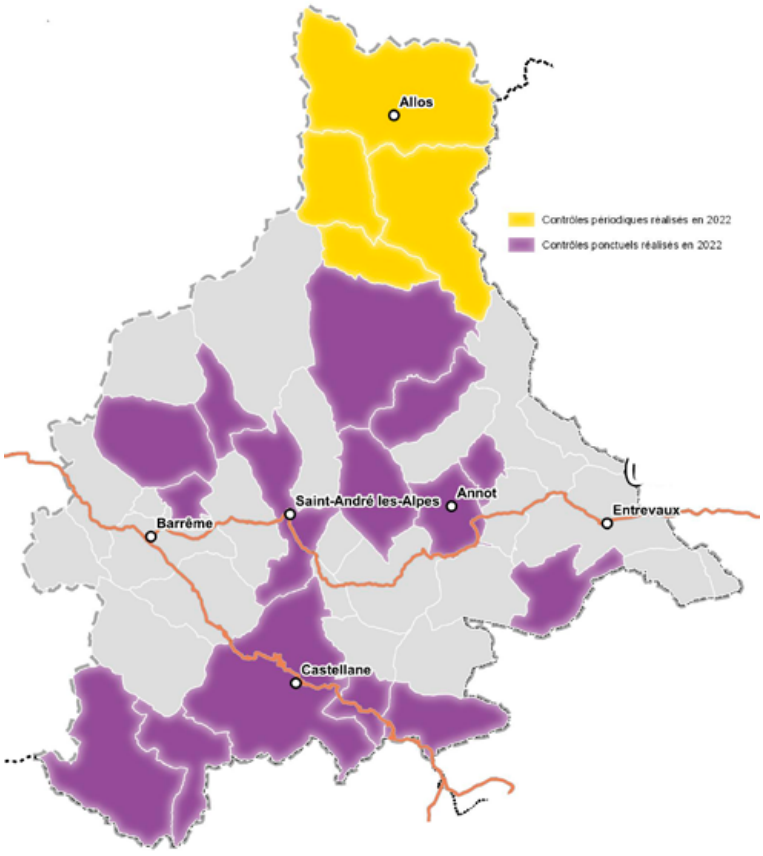
15 CONTRÔLES DE CONCEPTION

10 CONTRÔLES DE RÉALISATION

155 CONTRÔLES PÉRIODIQUES

RETROUVEZ LA PLAQUETTE SPANC AU FORMAT NUMÉRIQUE EN CLIQUANT ICI

ou rendez vous sur le site ccapv.fr
rubrique «Environnement - Spanc »



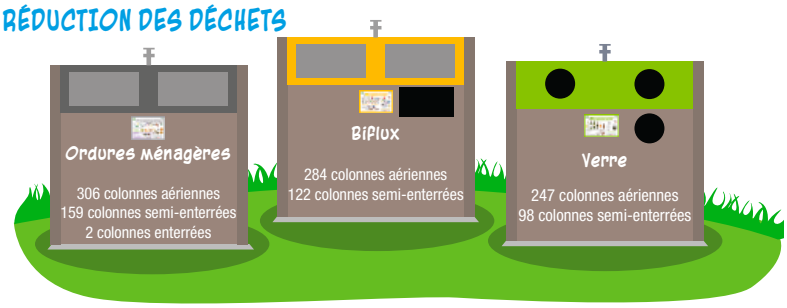
NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

SERVICE DE PRÉVENTION DE GESTION ET DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

En 2022 la CCAPV comptait 339 Points d'Apport Volontaire.

Sur cette même année, l'intercommunalité a pris en charge près de 14 000 tonnes de déchets, répartis comme suit :



5 540 TONNES COLLECTÉES EN P.A.V.

3 800 tonnes d'ordures ménagères

961 tonnes de tri sélectif

A la suite du passage en biflux sur l'ensemble du territoire, et malgré une légère baisse entre 2021 et 2022 (-2,4%), les tonnages de biflux collectés en 2022 restent très élevés comparés aux niveaux constatés avant le passage en extension des consignes de tri et en collecte verticale. Seul bémol, le niveau des erreurs de tri continue d'augmenter fortement

722 tonnes de verre

57 tonnes de textile

7 794 TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES EN DÉCHETTERIES

316 tonnes de cartons
Depuis le 1er janvier 2022, le ramassage des cartons n'est assuré que dans les déchetteries

435 tonnes de Métaux et féraille

902 tonnes de Tout venant non valorisable

674 tonnes de bois

499 tonnes de Déchets d'Eléments d'Ameublement

2 869 tonnes de déchets inertes

1 722 tonnes de déchets verts

55 tonnes de Déchets Diffus Spécifiques

240 tonnes de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)

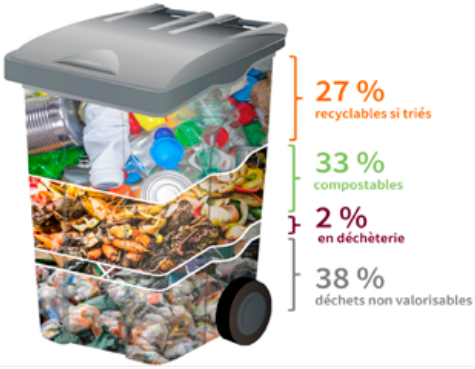
75, 5 tonnes de pneus VL et 3, 76 tonnes de pneus PL et agraires

753 kg d'ampoules et néons

1 526 kg de piles et accumulateurs

263 kg de consommables d'impression

Beaucoup d'éléments sont externes à la CCAPV (Taxe TGAP, capacités et tarifs des centres d'enfouissements, production d'emballages par les industriels, ...) et font subir aux territoires des hausses de coût difficilement supportables pour tous les usagers. Pour autant, lorsque l'on constate que les 2/3 de ce que l'on met dans nos poubelles n'a pas lieu de s'y trouver, nous avons chacun les moyens d'agir à notre échelle.



LES PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS VOISINES

Certains secteurs et hameaux de la CCAPV, du fait de leur éloignement des circuits de collecte mis en place par la CCAPV, sont collectés par des collectivités voisines. A l'inverse, certains territoires limitrophes de la CCAPV ont accès, via une convention, aux déchetteries de la CCAPV.

CHIFFRE CLÉ

30 213

NOMBRE DE PASSAGES TOTAL EN DÉCHETTERIES SUR L'ANNÉE 2022

NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

LA PRÉVENTION, LA GESTION ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS C'EST AUSSI

DE NOMBREUSES ACTIONS DE COMMUNICATION :

Chronique hebdomadaire « samedi on trie » sur facebook, posts d'évènements sur les réseaux sociaux, articles de presse et de radio, présence des ambassadeurs du tri sur les foires et marchés durant la période estivale, interventions dans les écoles du territoire pour des animations sur le tri, la valorisation et la réduction des déchets.

LA MISE EN PLACE DE COLLECTES ÉVÈNEMENTIELLES :

Durant les soldes d'hiver, soit du 24 janvier au 08 février 2022, une opération exceptionnelle a permis de collecter 713 kg de textile, linge de maison, chaussures, petite maroquinerie, remis à l'association Montagn'habits Emploi Solidarité afin d'être valorisés.
Du 1er au 8 décembre 2022, 250 kg de jeux et jouets ont été colléctés puis remis à l'association la Croix Rouge du 04 pour redistribution aux familles du département.
La gestion experimentale des déchets verts collectés en déchetterie par valorisation agricole mise en oeuvre par la CCAPV dans le cadre d'un partenariat avec la chambre d'agriculture des Alpes de Haute Provences et les agriculteurs locaux a été poursuivie.

DES NOUVEAUTÉS:

La CCAPV a signé en 2022 la Charte «0 déchets plastiques».
A ce titre elle propose notamment la mise à disposition de colonnes de tri mobiles auprès des communes membres qui en font la demande, afin de favoriser le tri lors d'évènements spéciaux.
En parallèle, l'expérimentation d'une ressourcerie multisites par le biais de chalets du réemploi installés au sein des déchetteries du territoire et ouverts aux usagers des déchetteries à été déployée.

DES MISSIONS AU PLUS PRÈS DES ADMINISTRÉS :

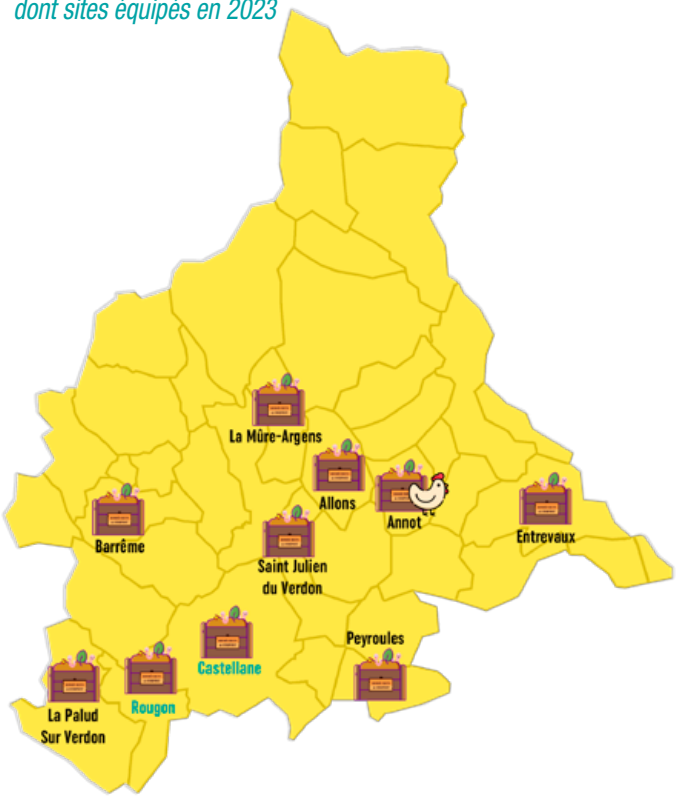
Le service encombrants : en 2022, 529 demandes d'enlèvements d'encombrants en porte à porte ont été enregistrées. Parmi celles-ci, 14 demandes ont été refusées suite au non-respect du règlement de collecte des encombrants, et 14% des 515 demandes collectées revêtaient un caractère exceptionnel. Le service a effectué environ 110 tournées sur l'année 2022. Malgré l'harmonisation du service à l'échelle des 41 communes de la CCAPV, et comme constaté en 2021, on notera que les usagers de plusieurs communes ne font pas appel au service.

L'APPEL À PROJET BIODÉCHETS

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, la généralisation du tri à la source des biodéchets est prévue d'ici le 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc...).
Cette exigence peut se traduire par plusieurs solutions.

Afin d'amorcer des actions locales permettant de faire émerger des méthodes expérimentales et/ou innovantes visant à séparer les bio-déchets du gisement des ordures ménagères, la CCAPV a lancé en 2021 un Appel à Projets auprès de ses communes membres.
Les projets proposés peuvent revêtir plusieurs formes : mise en place de composteurs partagés ou collectifs, mise en place de composteurs en pied d'immeuble, distribution de poules, création de poulaillers collectifs, etc.....
Fin 2022, 10 communes avaient répondu à l'Appel à Projet de la CCAPV, offrant ainsi une solution de séparation des biodéchets à plus de 6000 habitants du territoire, soit environ 51% de la population locale (Insee). Avant l'obligation du tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024, la CCAPV lancera en début d'année 2023 la 3ème tranche de son appel à projet invitant les communes à y répondre.

Communes lauréates de l'Appel à Projet Biodéchets au 31/12/2022
dont sites équipés en 2023



NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

FONDS EUROPÉENS LEADER

LE PROGRAMME LEADER 2014-2022

La CCAPV est structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL) Grand Verdon pour l'animation/gestion du programme européen LEADER (Liaisons entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), sur son territoire ainsi que sur celui du Parc du Verdon.

LES 6 AXES DE LA STRATÉGIE LEADER 2014-2022



Ce programme permet de financer à taux intéressants (jusqu'à 90% de financement public) des projets innovants, voire expérimentaux, et structurants pour le développement économique du territoire. Les projets peuvent être portés par des acteurs publics aussi bien que privés (associations, entreprises…).

- Les décisions d'ouverture des appels à proposition et d'attribution de l'aide aux différents projets sont prises par une instance spécifique au territoire : LE COMITÉ DE PROGRAMMATION, composé d'acteurs privés pour plus de la moitié des membres, et d'élus représentants des EPCIs du territoire et du Parc.
- Les financements publics proviennent du fonds européen FEADER pour 60% et de contreparties nationales pour les 40% restants (Région, Département, EPCI…).
- L'équipe technique en 2022 était composée de trois agents : une coordinatrice/animatrice, une gestionnaire et une assistante administrative.

LA PROGRAMMATION 2022

- Au cours de l'année 2022, 4 réunions du comité de programmation ont été organisées.
- 5 appels à propositions ont été ouverts sur les thématiques « patrimoine », « mobilité », « économie », « agriculture » et « coopération »
- 12 projets présentés à une demande d'accompagnement LEADER
- 11 projets ont été retenus lors du vote en opportunité du comité de programmation en 2022, dont 3 déposés par la CCAPV.

LE MONTANT POTENTIEL SUBVENTIONNÉ TOTAL EST DE 673 949,47 €

CHIFFRES CLÉS

5 APPELS À PROPOSITIONS OUVERTS

12 PROJETS PRÉSENTÉS → **11** AVIS FAVORABLES ÉMIS

2	2	2	6
portent sur le patrimoine	portent sur la mobilité	portent sur l'économie	portent sur l'agriculture

LES PROJETS PRÉSENTÉS PAR LA CCAPV

- TOUS À VÉLO ! AMÉLIORATION DES SERVICES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ VÉLO, VTT, VAE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCAPV — fiche-action Mobilité
- LA CULTURE ALIMENTAIRE, UN LEVIER DE VALORISATION DES PATRIMOINES LOCAUX (PROGRAMME CULTUREL), fiche-action Patrimoine
- VALORISATION DES PRODUITS AGRICOLES ET DE LA GASTRONOMIE DE LA CCAPV — fiche-action Agriculture

NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

LE SUIVI DES PROJETS EN COURS

Sur les projets en cours (ayant précédemment déposé une demande de subvention, instruite en 2022 ou avant) :

4 ONT REÇU L'ENGAGEMENT D'UNE SUBVENTION EN 2022 :

➔ 3 sur la fiche-action « Patrimoine » pour un montant total d'aide publique de 236 481,60 € (dont 141 888,96 € de FEADER)
+ « Gypse en Haute Provence : une ressource patrimoniale » porté par le Parc Naturel Régional du Verdon
+ « Aménagement et animation de la Maison de site du Point Sublime » porté par le Parc Naturel Régional du Verdon
+ « Un programme de médiation culturelle novateur pour un changement de regard sur le patrimoine et les musées » porté par la CCAPV.

➔ 1 sur la fiche-action « Mobilité » pour un montant total d'aide publique de 42 995,22 € (dont 25 797,13 € de FEADER)
+ « Circuit touristique guidé en trottinette électrique tout terrain » porté par Haute Provence Outdoor

9 PROJETS ONT ÉTÉ FINALISÉS / SOLDÉS EN 2022 POUR UN TOTAL DE 574 769,45 € DE SUBVENTIONS PUBLIQUES.

Parmi ceux-ci, 5 sont situés sur le territoire de la CCAPV (les 4 autres étant sur celui du Parc du Verdon hors CCAPV) :

➔ « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la structuration de la destination touristique Verdon ».
Porté par la CCAPV : 44 695,80 €

➔« Etude de faisabilité et de programmation en vue de la création d'un musée de la géologie à Barrême ».
Porté par la commune de Barrême : 26 639,97 €

➔ « Développer le Grand tour du Verdon et ses boucles locales pour créer une véritable destination sur le Grand Verdon ».
Porté par l'association Vélo Loisir Provence : 103 853,90 €

➔ « Mise à disposition d'un atelier végétal sur le massif d'Annot pour les producteurs ».
Porté par l'association Châtaignes des Grès : 84 925,60 €

➔ « Aménagement de la maison de produits de pays de Castellane, communication et promotion ».
Porté par l'Association pour la Maison de produits de pays des Gorges du Verdon : 84 925,60 €









SOIT DEPUIS LE DÉBUT DU PROGRAMME 2014-2022

28 projets programmés (37 présentés, 9 abandonnés).
1 043 414,59 € de FEADER engagés (soit près d'1,9 M€ de subventions publiques au total), représentant 74,4 % de l'enveloppe dédiée au programme ;
➔ ce taux de programmation pourrait passer à 84,2 % avec les projets en cours d'instruction au 31 décembre 2022.
959 726,37 € de subventions publiques ont été versées, soit 41% de l'enveloppe totale dédiée aux projets du territoire;
➔ + 105% de paiements par rapport à 2021.

NOUS AGISSONS POUR DEMAIN

LA CANDIDATURE AU PROGRAMME LEADER 2023-2027

Dans la continuité du portage des programmes LEADER précédents, la CCAPV s'est engagée en 2022, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Verdon, dans une démarche de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « LEADER 2023-2027 » lancé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur afin de continuer à porter ce programme sur son territoire.
LEADER, bien que programme européen, est un outil au service des territoires dans lesquels il s'intègre.
Ainsi, dans une démarche ascendante, la stratégie du nouveau GAL Grand Verdon pour la période 2023-2027 doit s'adapter aux besoins du territoire. C'est pourquoi cette candidature a fait l'objet d'une concertation large des acteurs locaux durant l'année 2022 :

- 6 ateliers de concertation répartis sur l'ensemble du territoire, ouverts à tous
- 4 réunions de concertation techniques thématiques
- 28 entretiens individuels avec tous types d'acteurs (élus, membres du comité de programmation 2014-2022, institutionnels, acteurs du tourisme, de l'agriculture, de la santé, etc…)
- de nombreuses réunions avec les équipes techniques et élus des EPCIs du territoire, du Parc, des départements 04 et 83…

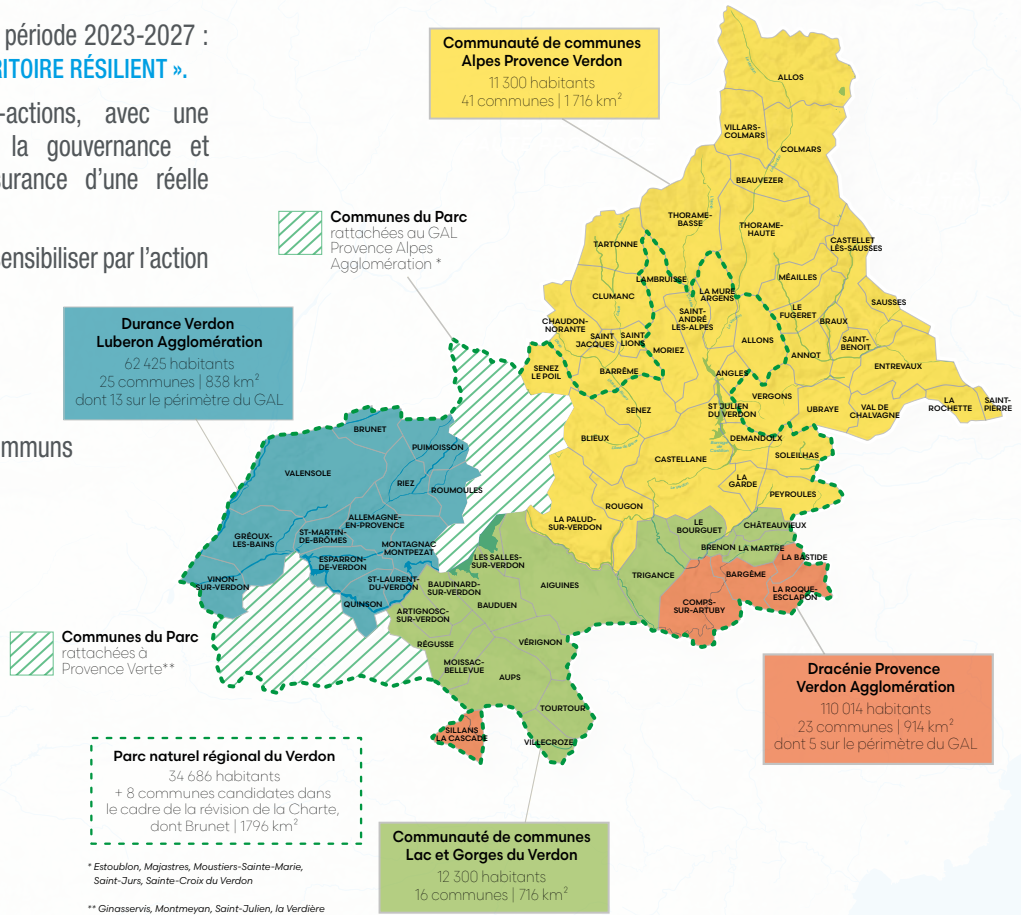
Une stratégie en a émergé pour la période 2023-2027 :
« CONSTRUIRE ENSEMBLE UN TERRITOIRE RÉSILIENT ».

Elle se décline en 4 fiches-actions, avec une volonté transversale autour de la gouvernance et de la coopération, clés et assurance d'une réelle transformation du territoire :

- Développer la connaissance et sensibiliser par l'action culturelle et scientifique
- Bien vivre ensemble dans un environnement de qualité
- Préserver, gérer, valoriser durablement les biens communs
- Accompagner la mutation vers une économie diversifiée, inclusive et soutenable

+ D'INFOS LEADER EN CLIQUANT ICI

ou rendez vous sur le site ccapv.fr
rubrique amenagement du territoire
- les politiques contractuelles
- leader grand verdon



Suite à la sélection des GALs par la Région, par délibération n°23-0155 du 24 mars 2023, **LA CANDIDATURE DU GAL GRAND VERDON PORTÉE PAR LA CCAPV A ÉTÉ RETENUE,** et une enveloppe de 1 689 284 € de FEADER lui a été attribuée pour la mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027 sur le périmètre du nouveau GAL Grand Verdon. Cette enveloppe financière attribuée est la plus importante de la Région après le GAL Montagne Alpes Azur (regroupant les anciens GALs Alpes-Préalpes d'Azur et Serre-Ponçon-Ubaye-Durance).

NOS SERVICES SUPPORTS

LE PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LE SECRÉTARIAT DES ASSEMBLÉES

RELATIONS AVEC LES MAIRIES

La dynamique CCAPV - communes se développe et s'enrichit sur le territoire notamment grâce aux réunions trimestrielles qui sont organisées entre les techniciens de la CCAPV et les secrétaires de mairie.
En 2022 ces rencontres se sont déroulées à Lambruisse, Senez, Annot et Saint Julien du Verdon. Ces temps d'échanges très enrichissants permettent de partager de nombreuses informations et contribuent à tisser du lien entre les agents, de renforcer la complémentarité des missions de chaque collectivité et de mener un travail collaboratif afin de toujours apporter un service public de qualité aux administrés.

CHIFFRES CLÉS

- **6** BUREAUX COMMUNAUTAIRES → **32** DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
- **5** CONSEILS COMMUNAUTAIRES → **163** DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
- **6** CONFÉRENCES DES MAIRES
- **118** DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

LA COMMUNICATION

Création et gestion des impressions des supports de communication de la CCAPV et de ses services : (plaquettes, dossiers de presse, formulaires, questionnaires, dépliants, flyers, panneaux, rapports d'activités ...)

Administration, animation, optimisation et mise à jour du site internet de la CCAPV dont
+ pages liées au service Enfance Jeunesse,
+ mise en valeur du patrimoine et de la candidature au label Ville et Pays d'Art et d'Histoire,
+ Compétence Gémapi
+ Spanc
+ Equipements sportifs d'intérêt communautaire

par rapport à l'année précédente, on constate une augmentation de 10% du temps moyen passé sur le site par utilisateurs

47 vidéos mises en ligne sur la chaine YouTube de la CCAPV

Rédaction et diffusion de contenus pour différents supports et médias

Administration de la page facebook et des réseaux sociaux dont 4 chroniques hebdomadaires
+ « Samedi On trie »
+ « Chronique des Patrimoines »
+ « Jeudi Gemapi »
+ « Minute Numérique »
+ Une chronique hebdomadaire saisonnière « L'écho de la Rando »

Pour la deuxième année consécutive, augmentation de +100% des visiteurs uniques sur la page facebook par rapport à l'année précédente

58 publications Instagram ciblées, permettant de susciter l'adhésion du public jeune

CHIFFRES CLÉS

- **+ 151 000** PERSONNES TOUCHÉES VIA LA PAGE FACEBOOK (+ 97% par rapport à 2021)
- **+ 850 000** VUES SUR LES POSTS FACEBOOK (+ 98% par rapport à 2021)
- **+ 4 500** PHOTOS ET VIDÉOS TRAITÉES
- **27 000** VISITEURS UNIQUES SUR LE SITE INTERNET (stable par rapport à 2021)
- **569** POSTS FACEBOOK PUBLIÉS (+ 117% par rapport à 2021)
- **64** NOUVELLES PAGES DE CONTENUS CRÉÉES SUR LE SITE INTERNET

NOS SERVICES SUPPORTS

INFORMATIQUE

En complément de la gestion et de la maintenance des différents sites et services de la CCAPV, en 2022, le service informatique a conforté les installations et amélioré la sécurité informatique du réseau :

- Refonte des infrastructures :
  - Remplacement du contrôleur principal de domaine (Serveur principal)
  - Modification des baies de brassage de Castellane et Beauvezer
- Finalisation de la migration des messageries xsalto vers office 365
- Mise en place de la double authentification via des ateliers informatiques à destination des agents
- Réflexion et institution d'une nouvelle arborescence du système de fichiers

Le renouvellement du parc informatique est prioritairement axé sur du reconditionnement interne du matériel lorsque cela est possible.
Ainsi en 2022 la moitié des ordinateurs renouvelés sont des ordinateurs reconditionnés par le service.

CHIFFRES CLÉS

150
ORDINATEURS

60
LIGNES DE TÉLÉPHONIE MOBILE

SERVICE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)



Amélioration de l'outil dédié à la gestion de la collecte des encombrants via une interface cartographique avec l'ajout de plages horaires.

La réalisation de cartes répondant aux demandes des différents services de la CCAPV (espace cyclosportif de la CCAPV, candidature à l'espace valléen, petite ville de demain, entretien des sentiers, ...)

Appui à la mise en place de Pastorando, interface carto web.

La réalisation de prises de vues ayant pour objet les suivis de chantiers menés par la CCAPV ainsi qu'un vol sur la zone incendiée de Rougon.

Plusieurs vols de démonstration en drone avec une diffusion en live au cours des Journées Nationales de l'Architecture à Entrevaux.

Réalisation de 41 videos de 30s pour un calendrier de l'avent présentant les 41 communes.

Travail de migration de la photothèque vers un outil libre et paramétrable en interne.

8 base de données Postgresql en exploitation

Mapillary de 350km mappé en 2022

16000 images 360°réalisées en 2022

23h de vol soit 120 vols de drone.

NOS SERVICES SUPPORTS

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

Le service Finances assure la gestion des finances et des budgets, des marchés publics et des groupements de commandes.

ÉLABORATION ET EXÉCUTION DE 5 BUDGETS DONT LE BUDGET PRINCIPAL ET LES 4 BUDGETS ANNEXES :

+ OM
+ SPANC
+ Immobilier d'entreprises
+ Zone d'Activité de Villars-Colmars

Dans un souci d'optimisation et de modernisation de la gestion du service, en 2022, le service Finance a mis en place un nouveau protocole de validation des commandes et s'est préparé au passage à la nomenclature fonctionnelle M57 au 1er janvier 2023.

5 MARCHÉS DE FOURNITURES ET SERVICES PORTÉS EN 2022 :

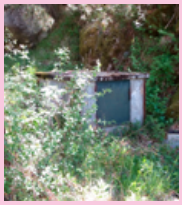
- Fourniture et Installation de matériel Sportif pour la halle des sports intercommunale à Saint André les Alpes.
- Maintenance et acquisition de défibrillateurs
- Prestations de broyage fin des déchets verts
- Fourniture d'un engin de damage lourd pour le domaine nordique de Ratery
- Fourniture d'un quad et d'un outillage de damage pour le domaine nordique de Ratery

7 MARCHÉS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES PORTÉS EN 2022 :

- Etude pré-opérationnelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Etude de programmation d'aménagement des espaces publics des « Petites villes de demain » GROUPEMENT DE COMMANDES pour les communes d'Annot, Castellane, et St André les Alpes
- Mission de programmation et d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la construction du siège administratif de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
- Prestations d'assistance et de conseils juridiques
- Procédure administrative de mise en conformité des captages d'eau potable communes d'Annot, Ubraye, Vergons
- Etude de reconversion, positionnement et valorisation du site de Vauplane à Soleilhas.
- Etude préalable à la délimitation du périmètre Site Patrimonial Remarquable

4 MARCHÉS DE TRAVAUX :









Réalisation de travaux et équipements de valorisation du musée de la Minoterie

Procédure administrative de mise en conformité des captages d'eau potable : communes de Braux, Saint-Benoit, Saint-Julien-du-Verdon

Aménagement des nouveaux points de collecte des déchets ménagers PROGRAMME 2022-2026 (secteurs Barrême, St-André-les-Alpes/Castellane, Annot/Entrevaux, Val d'Allos)

Réhabilitation partielle des déchetteries d'Allos, Barrême et Castellane

CHIFFRES CLÉS DU SERVICE FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

6 241 OPÉRATIONS COMPTABLES

20 MILLIONS D'EUROS AU TOTAL TOUS BUDGETS CONFONDUS

12 OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

4 OPÉRATIONS DE FONCTIONNEMENT RÉPARTIES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

1 OPÉRATION SUIVIE PAR LES COMMUNES D'ANNOT, CASTELLANE ET ST ANDRÉ LES ALPES

NOS SERVICES SUPPORTS

BUDGET

LES NOTES D'INFORMATIONS BUDGETAIRES SONT DISPONIBLES EN LIGNE ICI
ou rendez vous sur le site ccapv.fr,
rubrique Alpes Provence Verdon- les budgets

CHIFFRES CLÉS

0% AUGMENTATION DES TAUX DE FISCALITÉ LOCALE DEPUIS 2018

4 ANS < CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT DE LA CCAPV

25% PART DES CHARGES DE PERSONNELS DÉDIÉE AUX SERVICES COMMUNS

- La capacité de désendettement de la CCAPV s'élève à 3 ans et 11 mois soit nettement en deçà des seuils recommandés. Cela signifie qu'il faudrait à la CCAPV 3 ans et 11 mois en mobilisant toute sa capacité d'autofinancement pour rembourser l'intégralité du capital de sa dette.
- La capacité d'autofinancement nette de la CCAPV, c'est à dire sa capacité à financer ses besoins en mobilisant ses propres ressources après avoir assuré le remboursement du capital de sa dette, s'établit en 2022 à 935 798 €. Cela lui permet d'assurer l'autofinancement de ses principaux investissements sans emprunt.
- Depuis 2018 et la mise en œuvre du régime de fiscalité propre, les taux de fiscalité locale (CFE, TH, TFNB, TFB) de la CCAPV n'ont jamais été augmentés. Seul un lissage a été opéré par les services fiscaux pour harmoniser les différents secteurs rassemblés lors de la fusion de 2017.
- Le ratio des dépenses de personnel de la CCAPV rapporté à l'ensemble des dépenses de fonctionnement s'établit à 42.64 %, inférieur à celui des collectivités de la même strate, et ce d'autant que les charges de personnel des services communs et agents mis à disposition en faveur des communes représentent à eux seuls plus de 25% des dépenses totales de ce chapitre.

FACTURATION REOM (REDEVANCE DES ORDURES MENAGÈRES)

La principale recette de fonctionnement du budget autonome « Ordures Ménagères » est constituée par le produit de la redevance.

POUR ACCEDER AUX EXPLICATIONS SUR LE SITE INTERNET, CLIQUEZ ICI
ou rendez vous sur le site ccapv.fr
rubrique environnement- gestion des déchets- redevance

CHIFFRES CLÉS

21 986 FACTURES ÉDITÉES EN 2022 TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

86% PART DU BUDGET OM ISSU DES REDEVANCES

3 766 626 € PRODUIT DE LA REDEVANCE POUR 2022

NOS SERVICES SUPPORTS

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines assure la gestion des personnels de la CCAPV et des personnels mis à disposition des communes : recrutements, gestion des carrières et des paies, formation, temps de travail, sécurité au travail, dialogue social…

LA CCAPV EN 2022 C'EST 145 AGENTS QUI AGISSENT AU QUOTIDIEN SUR LE TERRITOIRE, AU SERVICE DE LA POPULATION.

43 AGENTS



intervenant pour le compte des mairies, soit via des mises à disposition, soit via des services communs.

55 AGENTS



affectés au quotidien au contact des habitants dans les crèches et centres de loisirs, dans les déchetteries et pour la collecte des encombrants, pour l'entretien des bâtiments et des sentiers, pour les cours de musique, pour animer le réseau des bibliothèques et médiathèques, pour le contrôle des assainissements non collectifs, dans les maisons France Service, à l'accueil des antennes et du siège, dans les musées ou encore pour le conseil numérique ou la sensibilisation au tri sélectif,

32 AGENTS



affectés à des missions administratives et techniques pour les marchés publics, les finances, le fonctionnement des assemblées, la communication, la gestion des ressources humaines, la géomatique, le parc informatique, la gestion des déchets, les procédures de régularisation des captages d'eau, les programmes de financements, l'urbanisme,

15 AGENTS



mobilisés sur des missions d'ingénierie, sur l'alimentation, la forêt, les activités de pleine nature, le développement économique, le patrimoine, la programmation culturelle, le programme LEADER, le programme Petites Villes de Demain

PARMI EUX, ON COMPTE :



32 agents saisonniers sont également intervenus en renfort sur les différents services de la CCAPV en 2022.

L'ACTION DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES EN 2022 C'EST AUSSI :

- Un travail sur l'égalité Homme/Femme, notamment concernant les salaires : dans la FPT, le salaire net moyen des femmes est inférieur à 11.8% à celui des hommes. A la CCAPV, toutes catégories confondues, l'écart constaté entre le salaire brut des hommes et celui des femmes est de 0.89%

- Les élections professionnelles et la mise en place d'un Comité Social Territorial (Fusion entre les anciens Comités techniques et CHSCT)

- La modification du RIFSEEP

- La gestion administrative des mesures consécutives de valorisation des carrières et du point d'indice.

CHIFFRES CLÉS

1 787 BULLETINS DE PAIE ÉMIS

3 RÉUNIONS DE COMITÉ TECHNIQUE AVEC LES REPRÉSENTANTS SYNDICAUX

80 PROCÉDURES DE RECRUTEMENT

588 ARRÊTÉS ÉTABLIS EN MATIÈRE DE GESTION DU PERSONNEL.

NOS STATIONS DE SKI ALPIN

LE SEIGNUS ET LA FOUX D'ALLOS



HIVER 2021-2022

Dans le cadre de sa compétence, la CCAPV agit au sein du Syndicat Mixte Val d'Allos (SMVA) pour la gestion et l'exploitation des domaines skiables du Val d'Allos.

Lord de la saison hiver 2021-2022, marqué par un très faible enneigement en dessous de 1700 mètres, on constate :
- 107 jours d'ouverture sur Le Seignus
- 121 jours d'ouverture sur La Foux d'Allos

La liaison de l'Espace Lumière n'a pas été ouverte de la saison en raison du faible enneigement.

CHIFFRES CLÉS

5 355 425 €

CHIFFRE D'AFFAIRE 2021-2022 DES REMONTÉES MÉCANIQUES

681 210 €

C.A. REMONTÉES MÉCANIQUES LE SEIGNUS

4 674 215 €

C.A. REMONTÉES MÉCANIQUES LA FOUX

➔ POUR INFORMATION, CHIFFRE D'AFFAIRE 2022-2023 DES REMONTÉES MÉCANIQUES (chiffres non définitifs issus du pré-rapport de VALD) :
- Remontées Mécaniques Le Seignus : 1 261 306 €
- Remontées Mécaniques La Foux d'Allos : 6 202 771 €

\+ Soit un total de 7 464 077 €

ÉTÉ 2022

Le délégataire a par ailleurs installé une piste d'été (Tuby /Dry Slope) en sus des remontées mécaniques du Bikepark et de la luge Verdon Express.

Les recettes d'exploitation (hors-taxes) de ces activités pour l'été 2022 est le suivant :
- Remontées mécaniques : 59 246 €
- Luge Verdon Express : 147 102 €
- Tuby / Dry Slope : 9 849 €

LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION POUR L'ÉTÉ 2022 S'ÉLÈVE À 61 829 €



ILS NOUS SOUTIENNENT

LEUR SOUTIEN NOUS EST INDISPENSABLE :

L'ETAT est un partenaire essentiel à travers le soutien financier qu'il octroie aux investissements communaux et intercommunaux.
Ce soutien se décline aussi en fonctionnement sur de nombreuses opérations et appels à projets, dont le déploiement des conseillers numériques, le programme national « Petites Villes de Demain » ou encore le financement des Maisons France Service.

LA RÉGION soutient également de nombreuses opérations sur le territoire soit via des Appels à Projets, soit par ses contrats structurants.

LE DÉPARTEMENT est également un partenaire précieux mobilisant ses financements en faveur des territoires dans le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale. Il agit également en complément sur de nombreux domaines tels l'entretien des sentiers de randonnée, la gestion des stations, mais aussi en ingénierie pour porter la candidature aux cotés de plusieurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).



Parmi les nombreux autres partenaires, citons **L'EUROPE** avec les fonds du programme LEADER, l'**AGENCE DE L'EAU,** ou encore la **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES,** principal soutien financier des crèches et centres de loisirs.
Enfin, des partenariats sont également menés avec les intercommunalités voisine, en particulier **PROVENCE ALPES AGGLOMÉRATION,** avec qui de nombreux projets sont menés en communs, sur des thématiques telles que la santé, l'alimentation, la mobilité...

NOS PARTENARIATS NOUS ENRICHISSENT :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE VERDON
Sources de lumière

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ALPES PROVENCE VERDON

97, Zone Artisanale Les Iscles
Boîte Postale 2
04170 SAINT ANDRÉ LES ALPES

Tél : 04 92 83 68 99
Mail : contact@ccapv.fr

CCAPV.FR